Bulletin Municipal 2014

CENVES



Commune Touristique du Haut-Beaujolais

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

2 La vie communale
5 Budget communal 2014
6 Gîtes : bilan 2014
7 La CCSB
12 La vie de l'école
16 Le départ des soeurs
17 Nos deux monuments aux morts

PORTRAITS

18 Les artisans de Cenves

ALBUM

23 L'année 2014 en photos

PORTRAITS

27 Les artisans de Cenves (suite)

32 Le Grand Site

VIE ASSOCIATIVE

34 Cenv'arts, loisirs et culture
36 Le Restaurant scolaire
38 Le Sou des écoles
39 La Maison du fromage
40 Le Comité des fêtes
41 Les marcheurs du mardi
42 Le club Amitiés d'automne
43 Villages en vie
45 L'ADMR
46 Du côté de chez Dargaud

DIVERS

47 Communiqués de la mairie
48 Calendrier des manifestations

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 22 janvier 2014
Léa Lacroix

Le 5 juin 2014
Léonard Luc Sapet

MARIAGES

Le 10 mai 2014
Sandra Edith Billard-Geourjon & Florian Collonge

Le 20 juin 2014
Brigitte Balleuriod & Philippe Sangouard

DÉCÈS

Le 26 février 2014
Paul Jambon

Le 18 septembre 2014
Pascal Jean Joseph Vagnon

Le 29 décembre 2014
Philibert Rollet

Directeur de publication : Maire de Cenves

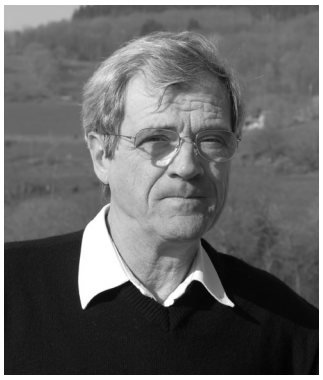
Comité de rédaction : Paul des Boscs, Jean Bugnano, Christine Doridon, François Destors, Nicole Joseph, Roland Lemaire, Pierre-Yves Pellé Boudon, Pierre Tavernier.

Crédit photos : Mairie de Cenves

Réalisation : Lettres & Mots
Christine Doridon
Tél : 06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com

Impression numérique : 400 exemplaires
Bureautique 71 Mâcon
Tél : 03 85 39 94 40

LE MOT du Maire



Chères Cenvardes, Chers Cenvards,

Puissent les événements que nous venons de vivre collectivement dans notre pays raviver, même dans la douleur et l'inquiétude, notre désir de construire ensemble un monde de paix. Puissent-ils nous permettre de réaffirmer tous ensemble que la paix se construit dans le dialogue et l'accueil de nos différences et qu'elle est une extraordinaire aventure !

Je vous présente mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. À chacune et chacun de vous, je souhaite une année heureuse et féconde, emplie d'amitié, de rencontres, de belles réalisations, de joyeuses surprises, de découvertes… une année pleine de vie.

À nous tous, je souhaite d'être fiers et heureux de vivre ensemble dans notre beau village. Et j'ai aussi l'audace de souhaiter que nous allons tous mieux respecter et faire respecter les consignes relatives à la gestion de nos déchets. Dans ce domaine, nous avons encore une marge de progrès conséquente. Relevons le défi !

Je voudrais une nouvelle fois remercier l'équipe municipale à laquelle nous avons succédé. Après ces quelques mois dans la fonction de maire, je mesure encore mieux le travail qu'ils ont accompli. En outre, comme ils l'avaient promis, ils sont très disponibles à nos sollicitations et demeurent impliqués de multiples façons dans la vie de la commune.

Je remercie tous les employés communaux qui ont aidé avec dévouement la nouvelle équipe à prendre sa place. Ils assurent avec cœur, efficacité et responsabilité les multiples services nécessaires à la vie de la commune et de ses habitants.

Je remercie également l'ensemble du Conseil municipal. Réunis à la hâte et sans préparation il y a quelques mois dans un même souci de servir la commune, nous sommes devenus en peu de temps une vraie équipe dans laquelle chacune et chacun prend sa place, avec discrétion et efficacité, une équipe qui prend plaisir à se retrouver et à continuer d'apprendre.

Enfin, je remercie bien sûr tous celles et ceux d'entre vous qui contribuent à la vitalité de la vie culturelle et sociale en s'investissant dans les associations ; mais je veux aussi nous remercier tous, les habitantes et habitants qui aimons vivre à Cenves, nous tous qui peuplons tous les hameaux de notre vaste commune. Tous ensemble, nous sommes un beau village.

Que ce beau village continue de vivre et de prospérer dans un environnement qui change : nouvelle Communauté de communes en 2014, nouveau département au début de 2015 séparé de la Métropole Lyonnaise, nouvelle région en fin d'année avec la fusion de Rhône-Alpes avec l'Auvergne, dans une conjoncture générale de baisse des financements de l'État aux collectivités locales.

Dans ce contexte, soyons solidaires, créatifs, ouverts les uns aux autres et à la nouveauté, soyons courageux, persévérants et patients, et vivons ensemble une bonne année 2015 !

Pierre Tavernier

LA VIE COMMUNALE





C'était le 28 mars 2014...

Marcel Guillaumin, maire de Cenves depuis 10 ans, transmettait les pouvoirs au nouveau maire, Pierre Tavernier.

Les membres du nouveau conseil municipal



De gauche à droite et de haut en bas :
Stéphanie Liey, Murielle Larochette, Frédéric Denuelle, Sylvie Boyat, Didier Chandavoine, François Destors, Jean Bugnano, Philippe Jambon (3e adjoint), Danièle Mathieu (1re adjointe), Pierre Tavernier (Maire), Pierre-Yves Pellé Boudon (2e adjoint) ▪

La voirie

Cenves ne compte que 411 habitants, mais peut s'enorgueillir de posséder 101 kilomètres de routes et chemins !



D'une part, 31 kilomètres de voies communales, qui sont maintenant à la charge de la Communauté de communes (CCSB) pour ce qui concerne le goudronnage et la réparation. Ces voies dépendent de la commune pour le fonctionnement, c'est-à-dire déneigement, curage des fossés, entretien des bords de route et broyage des haies.

D'autre part, 70 kilomètres de voies rurales (voies sans revêtement) qui appartiennent au domaine communal, sans compter les chemins pédestres.

Chaque hiver, l'employé communal, André Roger, assure le déneigement des routes, assisté selon les besoin des agriculteurs Richard Gobet et Christian Jambon, ce qui nécessite l'achat de 5 tonnes de sel par an.
Il faut déneiger 31 kilomètres de routes ! Alors, soyez patients, les moyens sont présents, mais leur mise en œuvre demande un délai raisonnable !

Philippe Jambon, 3e adjoint délégué à la voirie, est l'interlocuteur de la commune auprès de la CCSB pour ces questions.

Le conseil municipal au travail...







En ce vendredi 30 mai 2014, quelques nouveaux conseillers municipaux (et un ancien) ont entrepris de boucher les trous des routes de la commune pour préparer le travail de la CCHB. Entrain et bonne humeur étaient au rendez-vous, largement aidés par le petit café du matin, l'apéro à la « Chevrette » et le bon repas chez Cédric et Élodie à midi ! La journée s'est bien passée et a permis d'économiser la coquette somme de 1500 €. Ce qui est toujours bon à prendre en ces temps difficiles ▪

Jean Bugnano

Le personnel

PERSONNEL	ENTRÉ LE	HEURES HEBDO.	GRADE
Bugnano Sylviane	01.11.08	6:56	Adjoint animation CDD
Contet Carole	14.01.10	30	Adjoint administratif territorial titulaire
Corgier Danielle	18.02.08	35	Adjoint technique territorial titulaire
Ferret Blandine	02.09.14	3	Adjoint animation CDD
Guyamier Aurélie	03.09.12	25:07	Adjoint animation stagiaire
Maitre Amanda	01.02.10	30	Adjoint administratif territorial titulaire
Roger André	01.02.90	35	Adjoint technique territorial titulaire

VIE ASSOCIATIVE

Amitiés d'automne :
Marie-Claude Camus

Restaurant scolaire :
Catherine Brunier

Sou des écoles :
Aurélie Guyamier

Villages en vie :
Michel Favre

Maison du fromage :
Emmanuelle Tremblay

Comité des fêtes :
Angélique Da Silva
Fabiao-Ferret

Cenv'arts, loisirs et culture :
Nicole Trunde

LE SITE INTERNET
www.cenves.org

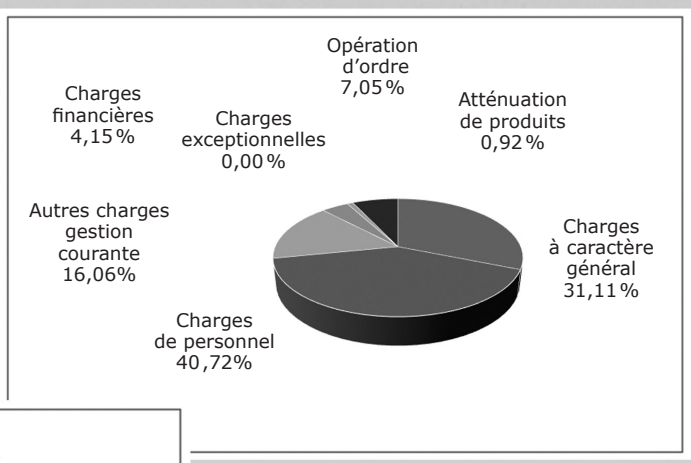
Tout d'abord, la commission « site Internet » tient à remercier Thierry Santenard pour la formation qu'il a bien voulu dispenser avec beaucoup de gentillesse et une compétence certaine.
Notre idée n'est pas de tout changer sur le site, mais de proposer plus de petits reportages sur la vie de la commune et un maximum de renseignements pratiques.
Nous voudrions aussi étoffer le travail déjà réalisé sur les hameaux en écrivant un petit bout d'histoire pour chacun et en incluant plus de photos. Nous avons besoin de tous pour réaliser ce travail.
Et pourquoi ne pas publier de temps en temps une savoureuse anecdote proposée par un cenvard ? Les idées ne manquent pas pour faire encore mieux connaitre notre belle commune !
Pour terminer, nous espérons que la nouvelle communauté de communes à laquelle nous adhérons (CCSB), nous permettra de moderniser techniquement notre site.
N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour proposer vos idées, et surtout, allez sur le site pour le faire vivre !

Jean Bugnano, pour la commission « Site Internet ».

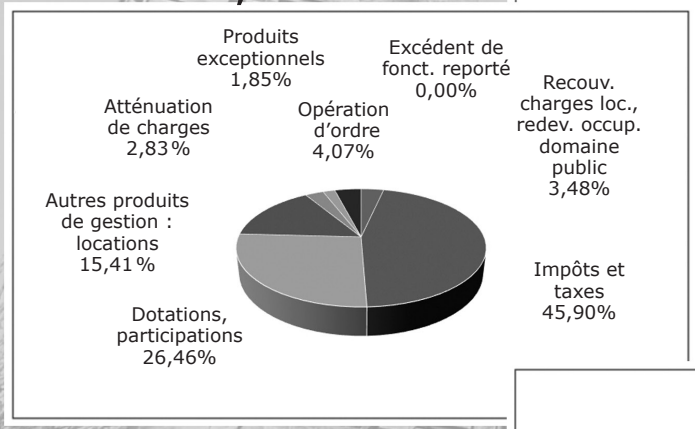
La commission « site Internet » :
Pierre-Yves Pellé Boudon, Danièle Mathieu, Jean Bugnano, Didier Chandavoine.

BUDGET COMMUNAL

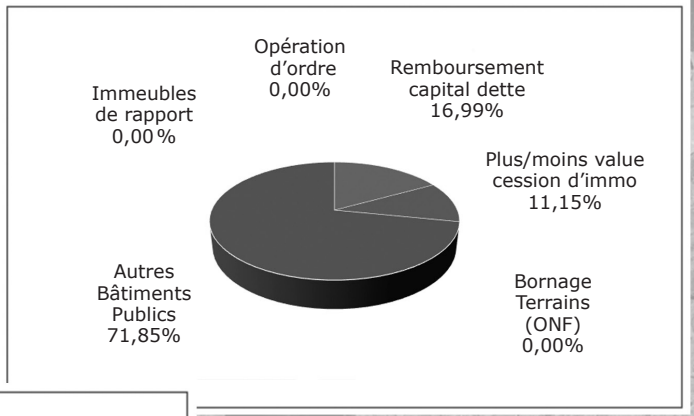
Dépenses réelles de fonctionnement : 395 938,62€

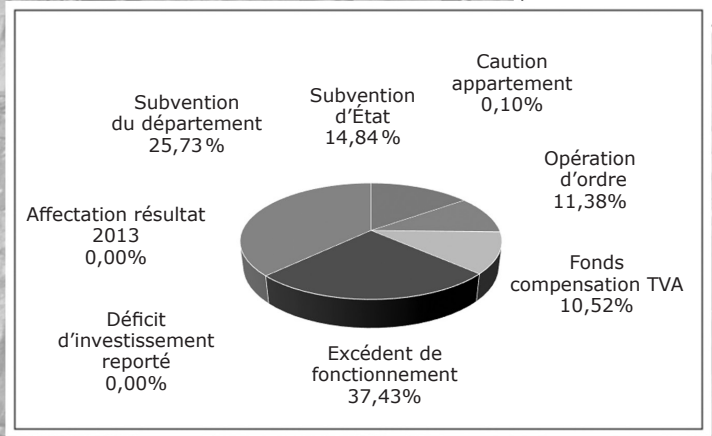


Recettes réelles de fonctionnement: 432 142,58 €



Dépenses réelles d'investissement: 157 636,56 €





Recettes réelles d'investissement : 245 158,30 €

GÎTES : BILAN 2014



Je vais commencer cet article en remerciant Danielle (responsable de l'entretien) et Dédé (responsable du suivi technique des bâtiments) avec qui je fais équipe depuis maintenant cinq ans et qui contribuent à la bonne tenue des gîtes.

Cette année présente un bilan positif, les questionnaires de satisfactions remis à nos locataires nous font toujours état de retours positifs quant à l'accueil, la propreté et l'équipement des gîtes. Toutefois une demande revient régulièrement : une connexion WiFi. La municipalité a tenu compte de cette observation et mène une étude auprès de différents fournisseurs pour que les gîtes soient « connectés ».

La nouvelle équipe a poursuivi le travail entamé par ses prédécésseurs sur le chauffage et le système de sécurité incendie (S.S.I.)

Chauffage

Des travaux ont été réalisés notamment dans le gîte de 40 sur le système de géothermie afin d'améliorer la rentabilité de celui-ci et réduire notre consommation d'énergie, charge importante dans ce bâtiment.



S.S.I. - gîte de 40/12

La commission de sécurité qui a récemment contrôlé les deux gîtes nous a demandé, dans ces conclusions, de remplacer nos systèmes de sécurité incendie.
Après étude technique, négociations avec la commission départementale de sécurité incendie et chiffrage des travaux, le coût des changements nécessaires pour pouvoir continuer à accueillir dans les gîtes des groupes de mineurs ou de personnes handicapées mentales se sont révélés très importants, trop importants par rapport au nombre de groupes de ce type que nous accueillons dans l'année.

Le conseil municipal a donc pris la décision de ne pas réaliser ces travaux dans le gîte de 12 et de demander son déclassement. Il redevient un gîte « familial » qui ne peut plus recevoir de groupes de mineurs ou relevant d'institutions médico-sociales. Par contre, les travaux vont être faits dans le gîte de 40 et nous allons créer un tarif approprié pour que les groupes de moins de 12 personnes qui n'auront plus accès au gîte de 12 puissent être accueillis dans le grand gîte.

Les travaux de rénovation du système de sécurité incendie seront réalisés, dans le gîte de 40, fin d'année 2015.

Voilà un petit résumé du travail mené par l'équipe municipale et les agents pour continuer à recevoir dans les meilleures conditions ces groupes qui viennent des quatre coins de la France.

Carole Contet



LA CCSB
Communauté de communes Saône-Beaujolais



Depuis le 1er janvier 2014, la commune de Cenves fait partie de la Communauté de communes Saône-Beaujolais.

Du sud-est au nord-ouest : de la plaine de la Saône, aux coteaux viticoles, puis aux prairies et forêts du Beaujolais :

- 29 communes
- 33 500 habitants
- 34 700 ha

Définition de la Communauté de communes

Une Communauté de communes est un « Établissement public de coopération intercommunale » (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Les Communautés de communes ont été créées par la loi du 6 février 1992, dont les dispositions ont été reprises dans le Code général des collectivités territoriales.

Une Communauté de communes doit être « d'un seul tenant et sans enclave », exception faite de celles qui ont été créées antérieurement. Elle est administrée par un conseil communautaire dont les membres sont élus par les conseils municipaux. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

Les objectifs de la Communauté de communes

L'intercommunalité répond à plusieurs objectifs : c'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires. En effet, la France compte plus de 36 700 communes, ce qui représente 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne à 27.

Cette richesse démocratique, fruit de l'histoire, a été sauvegardée, car les élus locaux et les citoyens sont très attachés à l'identité communale.

Note : *À l'échelle européenne, la France est le pays qui compte le plus de communes en Europe, avec 36 683 communes au 1er janvier 2011 (dont 36 568 en métropole) pour 65 millions d'habitants. La France possède, à elle seule, près de 40 % des communes de l'Union européenne.*
À titre de comparaison, l'Allemagne en a 12 196 (81,5 millions d'habitants) et l'Italie 8 101 (61 millions d'habitants).
Source : (www.urbanews.fr)

L'intercommunalité doit favoriser aussi le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire.

Au niveau national, il s'agit, avec le consentement des communes, de mettre en place un maillage du territoire qui permette de répondre aux défis qui se posent au pays en matière d'aménagement du territoire, qu'il s'agisse des problèmes liés au développement urbain ou à la dévitalisation des espaces ruraux.

Elle s'intègre dans le renouveau de la carte régionale qui est en cours de négociations et participe à la décentralisation.

La Communauté de communes possède un pouvoir fiscal propre et exerce de plein droit, par délégation des communes membres, des actions relevant d'au moins un des domaines suivants :

- Environnement
- Logement et cadre de vie
- Voierie
- Équipement culturel
- Enseignement préliminaire et élémentaire
- Assainissement
- Action sociale

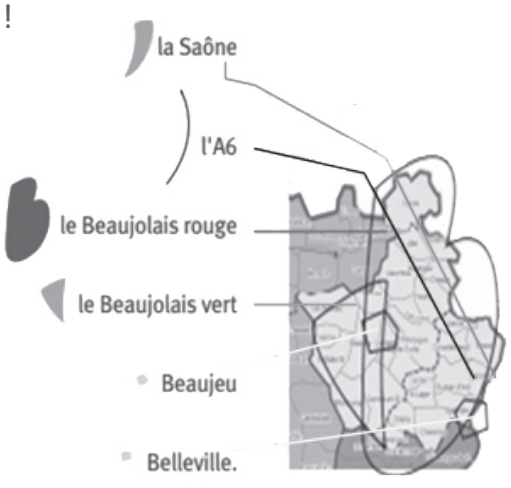
La Communauté de communes Saône-Beaujolais

Le 1er janvier 2014, les Communautés de communes de la région de Beaujeu (CCRB), du Beaujolais Val de Saône (CCBVS) et la commune de Cenves se sont associées pour donner naissance à la Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB).

Le nom Communauté de communes Saône-Beaujolais (cf. logo) est souligné par la signature « de Belleville à Beaujeu ». Cette formule vient clarifier le positionnement géographique de la CCSB à l'échelle régionale et concrétiser l'idée de mouvement et d'échanges. Elle permet également de matérialiser le territoire en incluant toutes les communes situées entre ces deux métropoles locales.

Ce sont donc 29 communes qui participent à cette Communauté de communes et c'est l'association entre deux territoires à forte identité, décidés à faire de leurs complémentarités une force !

Ainsi le logo créé pour la CCSB intègre tous les éléments d'identification de la Communauté de communes : le nom, le sigle, la signature « de Belleville à Beaujeu » et le visuel représentant les composantes caractéristiques du territoire sous forme stylisée (la Saône en bleu, l'A6 en noir, le Beaujolais rouge et vert, ainsi que Belleville et Beaujeu).



La gouvernance de la CCSB

- **Le conseil communautaire**

C'est l'instance délibérante, qui vote les budgets et prend les décisions. Il est composé de 56 élus titulaires, d'un bureau, exécutif, avec le président et 11 vice-présidents, qui a reçu des délégations, élargi à tous les maires en commission permanente (au total 31 élus).

- **Les commissions**

C'est dans ces commissions que la commune est représentée par des élus, et que l'on discute, prépare des propositions auprès de l'exécutif et du conseil. Elles n'ont pas de rôle de décision sauf délégation précisée par le bureau.

Cinq commissions ont été validées et se déroulent en différents lieux du territoire :

Les commissions CCSB	Nos représentants
1. Commission Gestion des déchets, Environnement, Espaces naturels sensibles, Service public d'assainissement non collectif (SPANC)	Stéphanie Liey Sylvie Boyat
2. Culture, Sport, Scolaire, Social, Petite enfance, Personnes Âgées	Sylvie Boyat Murielle Larochette
3. Tourisme, Développement économique, Agriculture, viticulture	Pierre-Yves Pellé Boudon Jean Bugnano Didier Chandavoine
4. Commission Voirie, Hydraulique, Érosion, Bâtiments	Philippe Jambon (Voirie) Fred Denuelle (Bâtiment)
5. Commission Aménagement de l'espace, Système d'information géographique (SIG), Urbanisme, Habitat, Transport	Danièle Mathieu Didier Chandavoine

- **La communication**

Elle est assurée à travers les supports des anciennes Communautés de communes

- bulletins intercommunaux
- sites Internet

- **La convergence et mutualisation**

Un des objectifs d'une Communauté de communes est d'utiliser l'ensemble des moyens existants pour en optimiser le fonctionnement :

- harmonisation des supports de communication (documentation, signalisation, voitures, etc.), création d'un nouveau site Internet, bulletins
- organisation mutualisée des services (Organigramme commun à la CCSB avec une codirection générale des services) : moyens généraux ; affaires culturelles ; tourisme, jeunesse et sport ; services techniques ; services extérieurs ; etc.

Que faut-il en retenir ?

La Communauté de communes doit permettre à chaque commune de réaliser des économies grâce à un effet de volume vis-à-vis des fournisseurs et une mutualisation des ressources, tout en construisant l'avenir ensemble.
La défense des intérêts de notre commune passe par une solide représentation dans les commissions pour exprimer nos besoins et les faire approuver.
Comme dans toute assemblée, les relations interpersonnelles sont importantes pour être reconnu et influer les décisions. Chacun des conseillers et notre maire s'y emploient avec force.

Les actions déjà effectuées avec la CCSB dans les différentes commissions

Commission Tourisme

Les deux offices de tourisme Beaujeu et Belleville ont fusionné officiellement pour n'en former plus qu'un sous une responsabilité unique avec un seul budget.

Nous travaillons à promouvoir Cenves au sein de ce nouvel office :

- pour obtenir la mise en place d'un RIT (Relais Information Tourisme) au sein de la mairie avec présentoirs et mobiliers.
- pour que les sentiers Victor et Estelle soient prolongés vers Cenves (www.rhonetourisme.com)
- pour que notre territoire soit plus visible
- le site Internet de Cenves est déjà référencé dans celui de la CCSB (http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/)

Commission Voierie

Le tour des voies communales a été fait avec M. Benas, employé par la CCSB. Il a la charge de la voirie et de l'hydraulique des 29 communes de la CCSB, il réalise le métrage avec le responsable voirie communale, puis établit les devis. Chaque commune prend ensuite ses décisions en fonction des urgences et de l'enveloppe budgétaire qui lui est attribuée par la CCSB.



Commission social, culturel, petite enfance

L'objectif de la CCSB en ce qui concerne la petite enfance est d'harmoniser le fonctionnement du service rendu à la population sur l'ensemble du territoire.
Or il s'avère que Cenves, tout comme trois autres communes de la CCSB, ne possède pas d'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (0-6 ans).

La CCSB souhaite donc que les enfants des 29 communes puissent être accueillis avec la même priorité dans tous les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) du territoire sans augmenter ses capacités d'accueil, donc sans surcoût pour la Communauté de communes.

En ce qui concerne les Relais d'Assistantes Maternelles, actuellement 9 communes de la CCSB ne sont pas couvertes, dont Cenves. Il existe sur le territoire :
- 1 RAM fixe à Belleville pour 3 communes
- 1 RAM fixe à Villié-Morgon et itinérant dans 17 communes (ex-CCRB)

L'objectif de la CCSB serait d'accueillir ces 9 communes au même titre que les autres, sans augmentation de la capacité d'accueil, sans surcoût pour la Communauté de communes.

Commission déchets, environnements

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est géré par la CCSB. Plus qu'un service de contrôle, ce service accompagne les particuliers dans leurs démarches de rénovation de leur système.

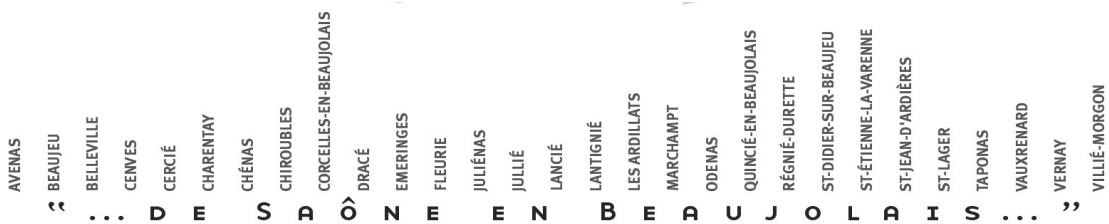
À retenir : Si vous devez mettre votre installation aux normes, le SPANC vous accompagne dans le montage de dossier de subvention, très intéressantes en 2015, profitez-en tant qu'il y en a !
Vous pouvez contacter le SPANC au 04 74 66 35 98.

L'usage des pesticides sera interdit aux collectivités à partir de 2020. La CCSB conseille et aide financièrement la commune dans cette transition.

Pour réduire ses consommations d'énergie, la commune doit réaliser d'importants travaux d'isolation des bâtiments (gîtes, salle des fêtes, etc.). Mais toutes les communes voisines sont confrontées à cette problématique ! Pour cela, la CCBS nous accompagne en trouvant des subventions et en négociant des tarifs groupés pour les Audits énergétiques ▪

Pierre-Yves Pellé Boudon
Stéphanie Liey
Sylvie Boyat
Philippe Jambon

Sources :
Sites Internet cités dans le texte
Document de présentation de la CCSB
www.ccsb-saonebeaujolais.fr
www.vie-publique.fr



CCSB - Communauté de Communes Saône-Beaujolais
Siège: 105 rue de la République - CS 30010 - 69823 BELLEVILLE cedex
T: 04 74 66 35 98 - F: 04 74 66 26 40 - contact@ccsb-saonebeaujolais.fr

LA VIE DE L'ÉCOLE

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Cenves-Serrières compte 59 élèves en cette année scolaire 2014-2015. Une sortie commune aux trois cycles est prévue au printemps 2015 au musée des Ursulines à Mâcon.



Les maternelles (cycle 1) à Cenves

La classe de maternelle est maintenant équipée d'un vidéo-projecteur interactif, ce qui permet d'enseigner d'une manière agréable et ludique. Cette rentrée est placée sous le signe des « contes traditionnels » qui seront le projet pédagogique de la classe des petits. Cette section est sous la responsabilité de Chrystèle Gonnachon pour l'enseignement et d'Aurélie Guyamier, agent territorial spécialisé école maternelle.

Le cycle 1 et le Réseau Richesses

Le thème de cette année, les marionnettes, concerne aussi bien leur fabrication que leur mise en œuvre. Une rencontre est prévue le 19 janvier 2015 avec les autres écoles (Jullié, Chenas, Émeringes, Vaurenard et Chiroubles). Une correspondance est mise en place entre les différentes classes. Au cours de cette journée auront lieu une représentation théâtrale, un temps de travail à l'atelier et un temps de chorale.



Les CP et CE1 (cycle 2) à Serrières

Le cycle 2, dirigé par Brigitte Paquette, compte 17 élèves. Cette année, les enfants travaillent sur le thème du cinéma. La classe participe au programme « École et Cinéma ». Ils verront 3 films dans l'année sur des thèmes différents, films faisant partie du patrimoine mondial du cinéma.
À partir de fin novembre jusqu'à début février, les élèves pourront bénéficier de 8 séances de natation à la piscine municipale de Mâcon. La musique n'est pas oubliée, une intervenante leur consacre 45 minutes par semaine.

Le cycle 2 et le Réseau Richesses

« École et Cinéma » est un dispositif départemental qui propose aux enfants des jeux de société à partir de films projetés. Brigitte Paquette a suivi une formation à ce sujet.



Les activités périscolaires des nouveaux rythmes scolaires

Nicole Duperret, auxiliaire de vie scolaire, a en charge l'organisation des activités périscolaires. Avec le programme « Calme comme une grenouille », les enfants profitent d'un temps de repos avec une alternance de musique, de lecture, de jeux d'attention et de relaxation. Ils travaillent également sur la respiration et la concentration.





Les CE2, CM1 et CM2 (cycle 3) à Cenves



Gwénaëlle Berger, directrice de l'école de Cenves, aborde cette année avec ses élèves le thème du théâtre. Le 3 octobre 2014, les classes sont allées à une représentation au théâtre de Mâcon : « La Carriole fantasque de Monsieur Vivaldi », qui mêle comédie musicale et vie du grand musicien italien. Au cours de cette représentation, ils ont eu l'occasion d'entendre des chansons françaises anciennes.

Une rencontre est prévue avec les autres écoles du Réseau Richesses pour mettre en place différents ateliers et pièces de théâtre.

Les activités périscolaires

Blandine Ferret, Julie Roger et Sylviane Bugnano se sont beaucoup investies pour trouver des sujets qui intéressent les enfants pendant la demi-heure d'activité périscolaire prévue par la nouvelle loi. Ils ont fabriqué entre autres objets, des chapeaux pour la fête d'Halloween, des citrouilles et fantômes en pâte à sel ainsi que des marionnettes. Aux dernières nouvelles, les enfants sont contents ▪

Jean Bugnano

Effectifs 2014-2015

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
PS : 6	CP : 8	CE2 : 8
MS : 4	CE1 : 9	CM1 : 9
GS : 6		CM2 : 9



Julie Roger,
Philippe Ducarre,
Gwénaëlle Berger
et Philippe Siwinski.

À PROPOS DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



À la rentrée des classes de septembre 2014, les élèves des écoles de Cenves, comme tous les petits écoliers de notre pays, allaient connaître des changements assez significatifs au niveau de leur scolarité. En effet, la réforme des rythmes scolaires désirée et votée par le gouvernement devait être appliquée, avec à la charge de chaque commune le choix des horaires, des modalités, des moyens à mettre en œuvre pour que cela se déroule dans les meilleures conditions de qualité, d'organisation et de fonctionnement pour les enfants.

Ainsi le conseil municipal de Cenves, nouvellement élu, a décidé de mettre en pratique l'organisation de la semaine choisie par le conseil d'école de novembre 2013 : une matinée de cours le mercredi matin comme la loi l'impose et un temps de repos ou d'atelier périscolaire d'une demi- heure les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h15 à 13h45. Pour les plus petits (cycle 1), cette demi-heure est consacrée à la sieste sous la garde d'Aurélie Guyamier. Pour les plus grands (cycle 3), des ateliers se déroulent dans les locaux municipaux (cantine, école, salle des fêtes…) ou en extérieur (à la Madone) si le temps le permet. Le choix de la municipalité a été de confier l'encadrement de ces ateliers au personnel communal déjà en place, susceptible d'être motivé et intéressé par ces nouvelles activités, lesquelles demandent créativité et imagination, pour faire de ces temps courts, des moments de détente et de plaisir pour les enfants.

Sylviane Bugnano, Blandine Ferret et Julie Roger ont répondu positivement à cette proposition avec beaucoup de courage, de détermination et d'idées pour mener à bien cette « mission ».

Après un premier trimestre de fonctionnement, il s'avère qu'elles ont, avec quelques fournitures et moyens apportés par la municipalité et le concours des parents d'élève, réussi à faire de ces ateliers des temps de création et de détente pour les élèves. Les encadrantes ont une grande autonomie dans le choix des activités. Le premier trimestre a surtout été consacré à des activités manuelles, rythmées par des événements de l'année : Halloween, Noël… faisant de ces animations des moments complémentaires aux temps de classe et qui semblent convenir parfaitement à nos petits écoliers.

Malgré ce bilan positif au niveau du contenu, il convient de souligner la durée très courte de ces ateliers périscolaires, qui limite malheureusement le choix des activités pouvant être proposées, et qui devra certainement être revue pour la rentrée scolaire 2015-2016. Il est également à déplorer le départ prochain de Julie Roger, dont le contrat n'a pas été renouvelé en janvier 2015 par Pôle Emploi, malgré la demande insistante du maire, appuyée par un sénateur du Rhône. Elle se verra donc dans l'obligation d'arrêter l'encadrement des ateliers. Pour une demi-heure d'activité, il est difficile de trouver du personnel, surtout si ces personnes n'habitent pas Cenves.

Nous comptons sur la participation et le soutien de tous et sommes preneurs d'avis, de conseils et d'idées… afin que ces ateliers périscolaires continuent à être de vrais moments de création, de détente et de partage pour les petits écoliers de Cenves ▪

Sylvie Boyat

LE DÉPART DES SOEURS





Début octobre, nous avons eu la peine de voir partir les religieuses contemplatives de Saint-Jean qui résidaient en haut du bourg. Nous aimions les rencontrer de temps à autre dans le village ou sur les chemins des alentours. Par ailleurs, leur présence nous faisait bénéficier d'un aumônier qui disait la messe tous les dimanches à l'église. C'était un privilège dont nous avions pris l'habitude, au point de ne plus nous en étonner.

Leur « métier », si je puis dire, était la prière. Ceci ne les rendait pas moroses. Toujours souriantes, elles se montraient très accueillantes pour tous ceux qui avaient l'occasion de les rencontrer. Bien qu'étant à Cenves pour une période de formation, elles aidaient volontiers la réflexion de ceux qui le désiraient. Elles appréciaient également beaucoup Cenves et cet environnement.

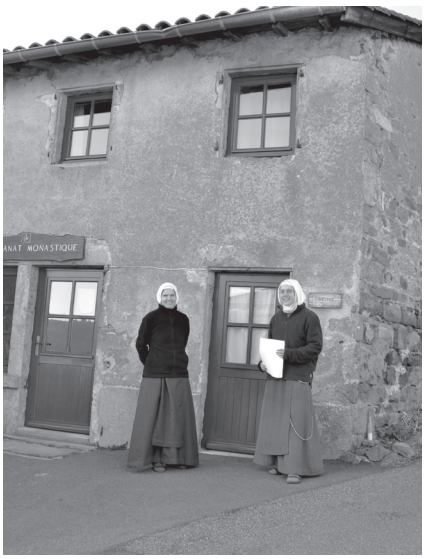
Bien que retirées, elles nous apportaient beaucoup et nous espérons en conséquence que la réorganisation actuelle de cette congrégation sera suivie encore d'autres évolutions.

Nous avons vu passer successivement les sœurs de Saint-Joseph (école puis maison de retraite), la congrégation Saint-Jean, l'école d'Art Chrétien, puis les sœurs contemplatives de Saint-Jean. Gageons que cette évolution se poursuivra favorablement pour toute notre région.

Un grand merci à toutes les sœurs et à leur aumônier ▪

Paul des Boscs





NOS DEUX MONUMENTS AUX MORTS





Le 14 décembre 1920, le conseil municipal vote une subvention de 1 000 francs pour l'érection d'un monument aux morts dans chacun des deux cimetières de la commune.

Budget additionnel de 1921 : inscription de 12 000 francs pour les deux monuments à raison de 8 000 francs pour le bourg et 4 000 francs pour Vieux-Château.

Le 9 juillet 1922, le conseil vote encore 7 000 francs pour le comité du monument aux morts.

Enfin, le 27 août 1922, le conseil étudie le devis proposé par le sculpteur Dumas Félix. Le monument sera érigé sur la place publique du bourg.

On peut noter aussi qu'en février 1921, la commune de Cenves adopte pour filleule la commune de Vaux-lès-Mouron dans les Ardennes. En quoi cela s'est-il concrétisé ? Qu'est devenue cette commune ? Une recherche pourrait s'avérer intéressante.







LES ARTISANS DE CENVES

Dans les précédents bulletins, nous avons déjà présenté les fermes et exploitations agricoles de Cenves, ainsi que certaines entreprises. Nous poursuivons donc notre exploration des compétences de notre commune en vous proposant quelques portraits, parmi celles et ceux qui le voulaient bien, de Cenvardes et Cenvards qui exercent une activité professionnelle sur la commune.

Alain Tobien

À l'eau solaire SARL



Alain Tobien est né à Reims en 1959. Avec un père militaire, il voyage beaucoup, d'abord en Indochine puis en Allemagne, avant de retrouver la France en 1972.

Il travaille alors chez AXA en tant que conseiller Épargne et Prévoyance pour les particuliers et les entreprises. Le réseau étant supprimé, il prend un congé individuel de formation et en profite pour s'inscrire au CFA de Saint-Priest. Il en ressort avec un CAP d'installateur thermique en septembre 2007. Il rachète alors l'entreprise d'un collègue de Saint-Point et embauche deux employés qu'il sera obligé par la suite de licencier pour raison économique.

Alain met en avant les nombreux tracas administratifs difficiles à surmonter pour les petits entrepreneurs !

Il travaille actuellement seul et s'est spécialisé dans l'installation des poêles à bois, le traitement de l'eau et les pompes à chaleur air/air. Un artisan soucieux de l'environnement et bien dans son métier !

« *Après la guerre du pétrole, nous devrons affronter la guerre de l'eau* », dit-il avec conviction !

Marié, père de famille, Alain est aussi passionné de vélo.

Christophe Sangouard

Sarl Sangouard et fils

Depuis 2005, Christophe Sangouard perpétue une tradition familiale de maçonnerie initiée à la fin du XIX^{e} siècle. « *J'ai toujours voulu exercer ce métier. Du CAP au Bac professionnel, puis au BTS, j'ai fait des études dans ce but : suivre la tradition familiale.* »

L'entreprise travaille sur des chantiers principalement situés dans le Beaujolais et le Clunisois et emploie un ouvrier.



Mylène Mansiat
Assistante maternelle



« À 44 ans, j'ai fait un nouveau choix de vie, plus en adéquation avec ma philosophie personnelle.
J'ai laissé tomber le domaine administratif, la comptabilité, la paie. Mais aussi les agendas trop remplis, la pression des dirigeants, la course contre la montre à chaque instant de la journée, la « dictature du rendement ». J'ai décidé de changer de vie.
Tout naturellement, je me suis orientée vers le domaine de la petite enfance.
C'était en 2007, sept ans déjà. J'ai passé un CAP Petite Enfance. Je voulais travailler en crèche.
La naissance d'une petite fée a changé le cours des choses. Je suis devenue assistante maternelle.

Travailler à mon domicile aux Grosliers ne fut pas un choix facile. Moi qui avais toujours travaillé à l'extérieur, me retrouver seule, 24h/24 dans ma maison, sans contact, sans échange professionnel, me paraissait difficile.
Mais mon inquiétude liée à l'isolement s'est très vite estompée avec la compagnie des enfants. Je ne vois pas le temps passer. J'ai aussi la relation avec les parents matin et soir même s'ils sont souvent pressés. Le service P.M.I de Monsols me soutient et me rend régulièrement visite. Des journées rencontres et des formations sont programmées. Des ateliers créatifs et des temps d'animation sont proposés aux enfants sur plusieurs communes du canton de Monsols, par « la ronde des Sapinous ». J'essaie de m'y rendre régulièrement pour profiter de ce temps d'échange et habituer les enfants à la collectivité.

C'est un métier reconnu et soutenu par les pouvoirs publics, qui favorisent son développement et sa qualité.
Moi, je l'ai choisi par conviction et je suis fière de l'exercer aujourd'hui.
Je le vis comme un accomplissement personnel.
Avec les enfants, chaque jour est une nouvelle aventure.

Je lance quand même un appel.
À la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2015, je n'aurais plus d'enfant à garder.
Alors, si vous cherchez une nounou... »

Assistante maternelle: un métier reconnu

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance, qui, moyennant rémunération, accueille à son domicile un ou plusieurs enfants mineurs. Elle est salariée de parents employeurs.
C'est une activité réglementée, dont l'exercice est soumis à agrément, délivré par le Conseil général. Pour exercer cette profession, il faut répondre à des critères divers concernant l'habitation, l'état de santé, les compétences éducatives, la formation, etc.
L'assistante maternelle se doit bien sûr de respecter les conditions de cet agrément, comme la capacité d'accueil autorisée, la souscription d'une assurance, l'établissement de contrats de travail, la discrétion professionnelle et la bonne collaboration avec les services de la Petite Enfance.

La commune compte deux autres assistantes maternelles :

Sandrine Guillot au bourg de Cenves
Sylviane Bugnano au Burnaizé



Anne-Marie et Thierry Douard

La chambre fermière des P'tis Bilounes

Située à Premecin, cette maisonnette de 25 m² peut accueillir un couple et un enfant. Anne-Marie et Thierry organisent également des week-ends découverte pour partager la passion de leur métier.



Alain Foltzer

Le Havre des Gonons

La vieille ferme en pierre du pays de 233 m² peut accueillir 11 personnes. Le gîte est classé 4 épis par Gîtes de France et labellisé Bébé Calin. Les deux terrasses invitent à contempler la splendide vue panoramique sur les monts du Haut-Beaujolais.

Jocelyne et Denis Prunot

La ferme La Bruyère

Ces deux chambres et table d'hôte situées à la Bruyère sont classées 2 épis par Gîtes de France. Elles peuvent accueillir 4 et 3 personnes pour un dépaysement total au milieu des animaux de la ferme.





Karine Gribenski

Les gîtes du domaine des Bonshommes

Cet ensemble de 4 gîtes est situé à la Grange du Bois : *Le Charollais*, 70 m², qui est classé 2 épis par Gîtes de France et qui peut accueillir 6 personnes; *Le Mâconnais*, un studio d'une surface de 35 m² ; et deux autres logements qui peuvent être loués au mois.

Maryse et Jean-Marc Balandras

Le gîte du Breuil

Situé au Breuil, le gîte de Maryse et Jean-Marc composé de trois chambres et d'une surface de 78 m² est classé 2 épis par Gîtes de France. Il peut accueillir 6 personnes.



Christine Griffon
Énergie et nature



Christine Griffon, installée au hameau Vers-le-Bois, est énergéticienne, thérapeute en médecine non conventionnelle. Elle travaille sur les énergies du corps et le bien-être. Elle se forme régulièrement à différentes techniques. Elle exerce depuis 4 ans à temps plein sur Cenves, Lyon et Mâcon où elle a ouvert son cabinet en octobre 2013.

Quel est le rôle d'une énergéticienne ?

« *Le corps est parcouru d'énergies, un peu comme un courant électrique. Et s'il y a un court-circuit quelque part, le corps fonctionne mal, provocant des douleurs. Il faut donc rééquilibrer les énergies pour qu'elles circulent librement.* »
Cette approche holistique du corps permet d'en améliorer le fonctionnement et d'aider à retrouver le chemin du bien-être corporel et émotionnel en diminuant les douleurs, tensions, peurs, stress, fatigue, etc.

Dans la pratique, comment parvenez-vous à travailler sur ces énergies ?

« *J'ai à ma disposition différents outils que j'adapte en fonction des besoins du client. J'utilise le Reiki avec une apposition des mains pour transmettre les énergies ; le biomagnétisme qui permet de désincruster les énergies stagnantes et de libérer ainsi le corps de ses douleurs ; des techniques de libération des émotions qui permettent de modifier l'impact émotionnel lié à un événement, une peur, une colère, un grand stress ou une addiction. Cette méthode agit sur certains points spécifiques de nos méridiens, par tapotements et obtient des résultats rapides.*

Je continue de me former régulièrement à différentes techniques. Je pratique la régénération lymphatique globale manuelle qui est un soin unique complet (des pieds à la tête). Il permet de stimuler l'immunité tout en favorisant la circulation lymphatique, sanguine, hormonale et énergétique du corps.
Cette année, je me suis aussi formée à l'équilibre postural. J'aime beaucoup cette technique qui permet la libération des tensions neuro-musculaires à l'origine de nombreux maux (vertiges, migraines, lumbago, sciatique, hernies discales, douleurs articulaires, etc.).

Je conseille également la micro nutrition, l'aromathérapie, l'hydrolathérapie ou la phytothérapie qui viennent en complément pour aider la personne à retrouver un certain bien-être.

Je travaille sur le corps dans sa globalité en mêlant plusieurs techniques, mais dans tous les cas, la personne doit être actrice de son bien-être. Moi, j'appuie juste sur l'interrupteur en quelque sorte ! »

À qui s'adresse la thérapie énergétique ?

« *À tout public, y compris les enfants, sur lesquels j'obtiens de très bons résultats, notamment sur des problèmes d'écriture et de comportements.*

Que la douleur soit physique ou morale, l'éventail des techniques à ma disposition me permet d'apporter une réponse thérapeutique adaptée aux besoins de chacun.

Les personnes qui viennent me voir le font soit par dépit parce qu'elles n'ont pas trouvé la solution à leur problème ailleurs, soit parce qu'elles cherchent une alternative à la médecine conventionnelle. Mais je ne remplace pas le médecin, je ne fais pas de diagnostic et ne modifie en aucun cas le traitement médical. Je ne peux qu'être complémentaire et accompagner le client en l'aidant par exemple à mieux supporter un traitement lourd. »

Christine Doridon

Lettres & Mots



« *J'ai toujours aimé raconter des histoires, faire voyager le lecteur ou le spectateur. Oublier le temps qui passe et prendre celui de se plonger dans l'univers merveilleux de l'imagination, de la narration ou de l'écriture.*
Des études de communication m'ont permis de maîtriser le langage des images et des mots. Graphiste publicitaire puis monteuse et réalisatrice de documentaires, ce sont d'abord les images qui m'ont permis de construire mes récits. Mais ce sont les mots qui me permettent le mieux d'exprimer les pensées et les émotions. Et cette passion de l'écriture, du mot juste, j'avais envie de la partager et de la développer. C'est pourquoi en 2010, j'ai franchi un pas de plus vers l'écriture en me formant au métier d'écrivain public - biographe et en créant Lettres & Mots. J'aide entre autres les personnes qui le souhaitent à rédiger leur biographie, ou récit de vie, pour transmettre à leurs proches la mémoire familiale et les valeurs qui leur sont chères. Ce qui me plait dans ce métier, c'est la complicité et le respect qui s'instaurent naturellement avec le client, et c'est la recherche du mot qui traduira au mieux les pensées et les sentiments de la personne, tout en lui restant fidèle. Être écrivain public, c'est aussi rédiger ou corriger toute forme de textes (courriers, CV, lettres de motivation, thèses, etc.) »

Stéphanie Liey

Stéphanie Liey EIRL



« *Je suis ingénieure et consultante dans le domaine du traitement de l'eau. On me contacte autant pour des projets de rénovation (« ma fosse septique n'est plus aux normes ! »), que pour des constructions neuves. Je fais alors des études sur la parcelle pour déterminer les solutions les plus adaptées à chacun.*
Je préconise tous les systèmes, mais je suis spécialisée dans les filières de traitement par filtres plantés de roseaux. Pour la réalisation de ces filières, je fais des études techniques, des suivis de chantiers et des plantations. C'est pour cela que vous me voyez souvent les bras chargés de cagettes de plantes aquatiques ! »



Mireille et Thierry Marieaud

Poney club

Mireille et Thierry sont installés au Crochet depuis 2001. Leur poney club est labellisé École Française d'Équitation, agréé jeunesse et sport, Gîtes de France et reconnu centre de formation professionnelle. L'écurie accueille une trentaine de chevaux et poneys et ce sont trois professionnels diplômés qui gèrent les différentes activités proposées : cours d'équitation classique, voltige, TREC, travail en longues rênes, horse-ball, stages et randonnées, etc. Ce sont 250 membres de tous âges qui fréquentent chaque semaine le poney club.

L'ANNÉE 2014 EN PHOTOS











LA FÊTE DE LA MUSIQUE



LES CONSCRITS 2014











L'ANNÉE 2014 EN PHOTOS



Le 10e salon artistique Cenv'arts, loisirs et culture



Le 10e salon artistique



Le 10e salon artistique



Le 10e salon artistique



La sortie du livre sur Cenves



Le passage du Raid bleu



Le passage du Raid bleu

L'ANNÉE 2014 EN PHOTOS



Les élections municipales



Cérémonie en hommage aux victimes des dernières guerres au bourg de Cenves



Le repas des anciens



Cérémonie en hommage aux victimes des dernières guerres à Vieux-Château



L'apéro à Vieux-Château

Pierre Tavernier

AT Conseil



Après des études d'ingénieur, j'ai travaillé pendant plus de vingt ans dans des associations ou des entreprises dans diverses régions de France et trois ans en Tunisie.

Passionné par l'organisation collaborative, le management participatif et l'intelligence collective, je me suis lancé dans l'accompagnement des associations, entreprises, collectivités pour les aider à développer leurs projets en utilisant des méthodes éthiques et performantes. J'ai créé pour cela en 2003, à Cenves, le cabinet AT Conseil qui propose des prestations de conseil et des formations en organisation, management et stratégie.

François Destors et Claire Desmartin

Atelier d'architecture et de scénographie

« *Diplôme d'architecte en 1976, Fellowship de l'Université Rideau (Canada) en 1977, ma thèse sur la « relation entre le vêtement et l'architecture » me conduit à rencontrer quelques grands couturiers de l'époque et c'est ainsi que ma route croise celle de Geneviève Sevin-Doering, costumière de théâtre (avec Jean Vilar) et créatrice géniale d'un art de se vêtir. Premier pas en scénographie de costumes avec Jean-Pierre Vincent (Ruy Blas à Paris) et Georges Wilson (Othello au Festival d'Avignon).*

Mes deux passions, architecture et spectacle vivant, m'orientent alors vers le développement local à travers la création de spectacles d'histoire et d'expression populaire comme celui du Puy du Fou en Vendée. Ces grandes aventures me conduisent au Chili, à Québec, en Hongrie et ... au Creusot ou je fonde dans un ancien site industriel avec Claire Desmartin et une équipe d'artistes, décorateurs, régisseurs lumière, son, image, constructeurs, ... les Ateliers de Forges. Ces Ateliers travaillent dans les quatre grands domaines actuels de la scénographie : le spectacle vivant, l'événementiel, l'exposition et la muséographie, l'architecture de la scène.

En 2010, nous quittons les Ateliers des Forges et déplaçons l'Atelier d'Architecture et de Scénographie à Cenves, poursuivant l'aventure de création avec une partie de l'équipe, mais autrement, plus en réseaux. L'Atelier anime et coordonne alors des équipes pluridisciplinaires, accompagnant les porteurs de projet qui lui font appel, de la conception à la réalisation. »



Dernières réalisations : l'espace scénique de la Salle Saint-Léger à Bourbon-Lancy, la muséographie du Musée Départemental de Préhistoire de Solutré, l'architecture et la scénographie de l'Hôtel de La Salle à Reims.

Joëlle et Jean-Pierre Waldman

Miellerie du Vieux-Château



Quand on parle de Cenves, on pense immédiatement au succulent fromage de chèvre, le « Cenvard », qui a fait la réputation de la commune.
Mais une toute petite bête s'invite aussi dans la gastronomie locale : l'abeille et sa délicieuse production, le miel.
C'est au Vieux-Château que Joëlle et Jean-Pierre Waldman se sont installés, il y a maintenant quelques années, dans la maison qui fait face à l'ancien moulin.

Jean-Pierre, Parisien d'origine, a quitté la capitale et son tumulte il y a plus de trente ans, pour venir s'installer au Vieux-Château et trouver un peu de calme et de sérénité. Très éclectique, il pratique le tissage des tapis, le travail du bois, mais sa passion reste l'informatique et les microsystèmes, pour lesquels il a suivi une formation. Il aide aussi son épouse dans son travail d'apicultrice.

Joëlle a suivi un chemin inverse à celui de son mari. Originaire de la région mâconnaise, elle part travailler à Paris en 1987, jusqu'en 2011. Diplômée en Droit, elle occupe un poste de responsable administratif et financier à la direction d'un important groupe de grande distribution. Et c'est à Paris qu'elle s'initiera à l'apiculture, au « Rucher école du jardin du Luxembourg », réputé dans le monde entier (100 élèves par an). Contrairement aux idées reçues, l'apiculture est en plein développement à Paris (on trouve des ruches sur les toits de l'Opéra !) et dans les villes en général.

Joëlle parle de sa passion avec enthousiasme et nous fait un résumé de la vie de l'abeille, un insecte bien organisé.

UN PEU D'HISTOIRE



C'est fossilisée dans l'ambre de la mer Baltique que l'abeille fait sa première apparition. On estime l'âge de ce fossile à environ 60 millions d'années. Puis on la retrouve sur les parois d'une grotte en Espagne (12 000 ans av. J.-C.) où une peinture pariétale représente une cueillette de rayons de miel.
Les Égyptiens récoltaient le miel, ainsi que la cire et la propolis, qu'ils utilisaient dans le processus de momification.
De grands auteurs grecs et latins se sont également intéressés à l'abeille, notamment Aristote, Pline l'ancien et Virgile.
Au 17e siècle, l'apparition du microscope permet la découverte des différences sexuelles entre les trois occupants de la ruche.
Le 20e siècle sera celui de la découverte de la danse des abeilles et des phéromones.

Et au 21e siècle ?….C'est sa survie qui est en jeu !

Indépendamment des maladies dues à certains microbes ou virus, l'abeille peut être menacée par des prédateurs, au premier rang desquels l'homme ! Chasseur de miel, il n'hésitait pas à la sacrifier pour arriver à ses fins jusqu'à la fin du 19e siècle. Depuis le milieu du 20e siècle, l'arsenal des produits chimiques n'a cessé de se développer.

Une longue lutte est menée par les apiculteurs et les défenseurs de la nature.
OGM ! L'homme lance dans la nature de nouveaux poisons, le débat est ouvert, la vigilance de tous est indispensable pour la survie de notre amie !

Les abeilles sont tour à tour nettoyeuses, nourrices, bâtisseuses, ventileuses et gardiennes, avant de devenir des butineuses.

COMMENT VIT L'ABEILLE ?



La vie sociale de l'abeille s'organise autour de la reine, c'est la mère pondeuse, il n'en existe qu'une seule par colonie. Un peu plus grande qu'une ouvrière, elle se distingue par son abdomen très long et son espérance de vie est de 3 à 5 ans. Résidant dans la ruche, elle ne sort que pour être fécondée ou lors de l'essaimage.

Le mâle

Il n'a pas d'aiguillon et ne pique donc pas. En saison, entre mars et août, les mâles peuvent être au nombre de 500, 1 000 voire 2 000. Après l'essaimage et à la fin de la saison apicole en juillet-août, les mâles dont la fonction essentielle est la fécondation sont considérés comme des bouches inutiles et sont expulsés de la ruche. Les plus tenaces seront purement et simplement tués par piqûre !



L'ouvrière

En saison, les ouvrières (qui elles, piquent, je le confirme !) peuvent être au nombre de 40, 50 ou 60 000 par ruche. Leur espérance de vie en été ne dépasse guère 40 jours !

Les ouvrières restent environ 20 jours dans la ruche où la répartition des tâches est le mot d'ordre : tour à tour nettoyeuses, nourrices, bâtisseuses, ventileuses puis gardiennes. À 3 semaines d'existence, elles commencent leurs vols d'orientation de plus en plus loin de la ruche et deviennent butineuses.



En été, après 15 jours à 3 semaines de travail, elles meurent !

Ce sont elles que nous voyons sur les fleurs. L'aire de butinage des abeilles s'étend sur un cercle de 1,5 km, les abeilles d'une ruche pouvant explorer 700 ha ! En cas de disette, les butineuses peuvent aller beaucoup plus loin. Pour remplir son jabot, une ouvrière visite de 200 à 500 fleurs ; 7g de miel, c'est le résultat d'une vie de butineuse pendant 3 semaines au maximum en saison. De 700 000 à plusieurs millions de voyages sont nécessaires aux abeilles d'une colonie pour produire 1 kg de miel !



LES PRODUITS DE LA RUCHE

Le miel

Les abeilles produisent le miel à partir du nectar recueilli sur les fleurs. Ce liquide trop riche en eau pour être conservé en l'état passe du jabot d'une butineuse vers celui d'une abeille d'intérieur. Cet échange peut se répéter plusieurs fois dans la ruche, chaque transfert permettant une légère perte en eau. De même, chaque abeille apporte des substances animales sous forme d'enzymes. Le nectar exclusivement végétal se transforme ainsi en miel, produit végéto-animal.

Certains services hospitaliers emploient le miel comme agent désinfectant et cicatrisant ; le service de chirurgie du CHU de Limoges est à la pointe de cette recherche.

Des résultats très prometteurs ont également été enregistrés dans les soins aux grands brûlés au niveau de la cicatrisation et de la régénération cellulaire.





La gelée royale

La gelée royale est une production des jeunes abeilles âgées de 6 à 9 jours. Elles distribuent cette nourriture à toutes les larves pendant les trois premiers jours de leur vie. Celles-ci passeront ensuite à la bouillie (pollen, miel et eau), tandis que les larves destinées à donner des reines seront exclusivement nourries à la gelée royale toute leur vie !

Le pollen

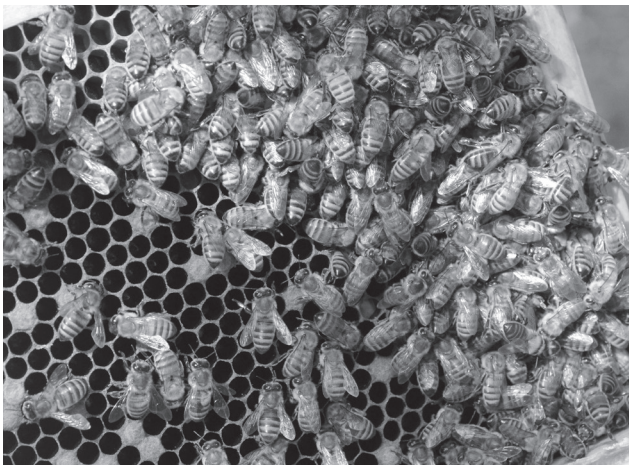
L'abeille a un besoin absolu de pollen à certains stades de son évolution. Il lui apporte les lipides et les protides que ne lui fournit pas le miel.

La propolis

C'est une résine végétale que les abeilles récoltent sur les arbres essentiellement au niveau des bourgeons, mais aussi sur les feuilles et les branches. Elle est utilisée par l'abeille pour colmater les moindres fissures de la ruche. Elle est également déposée en couches fines sur les parois internes de la ruche et sur le cadre à la manière d'une peinture murale antiseptique.

La cire

C'est en mai et juin, lors de la phase d'expansion des colonies, que l'activité cirière est maximale. Les ouvrières commencent leur construction en excrétant de la cire à tour de rôle. Dans les rayons ainsi bâtis, elles façonnent ensuite des cellules hexagonales sur les deux faces.







Jusqu'au 20e siècle, l'apiculture était essentiellement le fait de petites exploitations pratiquant la polyculture. Actuellement, sur les quelque 84 500 apiculteurs que compte la France, les propriétaires de moins de 10 ruches sont les plus nombreux (près de 80%).

La production de miel connaît une baisse sensible et varie énormément selon les conditions climatiques. La France produit en moyenne de 18 à 20 000 tonnes de miel par an pour une consommation qui avoisine les 40 000 tonnes, d'où la nécessité d'en importer.

ABEILLE DES VILLES, ABEILLE DES CHAMPS

Abeille des champs

Dès la seconde moitié du 20e siècle, un nouveau paysage agricole s'est imposé : augmentation de la surface des exploitations, nouvelles cultures (colza, tournesol) remplaçant les plantes fourragères. La monoculture, impliquant une floraison unique dans l'année, se fait au détriment des aires de nutrition plus diversifiées. Quant aux pesticides, insecticides, fongicides et autres désherbants, ils ont une action chronique ou aiguë sur les insectes protégés.
Aujourd'hui, les zones refuges pour les abeilles restent les contrées économiquement pauvres : basse et moyenne montagne. Dans ces régions où l'élevage est encore important, de grandes étendues sont réservées aux ressources fourragères.



Abeille des villes

Depuis plus d'une décennie maintenant, l'apiculture traverse une grave crise, non seulement en France, mais dans le monde entier : dépopulation, perte de cheptels, baisse des rendements.
Or, parallèlement, on observe que les abeilles vivant dans les villes ou dans les périphéries urbaines se portent toujours bien et produisent un miel de qualité sans que l'on observe de baisses quantitatives. Certains éléments caractéristiques de la ville améliorent le comportement de l'abeille : la température est toujours un peu plus élevée en milieu urbain, l'eau nécessaire à la survie des abeilles ne fait jamais défaut. La diversité des sources nectarifères et pollinifères est constamment renouvelée en cours de saison. On note également une utilisation moindre des engrais et des produits phytosanitaires.

Être apiculteur, c'est aimer la nature, s'intéresser à la météorologie, avoir le sens de l'observation et respecter les règles de vie des abeilles.
Joëlle Waldman possède une trentaine de ruches. Diplômée de l'école du Rucher du Luxembourg, c'est pour elle davantage une passion qu'un véritable métier. Jusqu'à 50 ruches, une exploitation est considérée comme amateur, et l'exploitant ne paye pas de charges sociales. On devient professionnel à partir de 300 ruches.

Vous pouvez retrouver un article plus complet sur ce sujet, sur le site de cenves.org, à la rubrique artisans ▪

Jean Bugnano
et Joëlle Waldman

EXTENSION DU GRAND SITE DE FRANCE

SOLUTRÉ-POUILLY-VERGISSON



Au terme d'une longue procédure, l'extension du Grand Site de France Solutré, Pouilly, Vergisson sera étudiée le 5 février 2015 par une commission du ministère de l'Environnement.et, sauf surprise, approuvée.

Cette extension intègrera dans le périmètre du Grand Site la partie des communes de Cenves et de Chasselas visibles depuis la Roche de Solutré. Pour nous, c'est le hameau de la Grange du Bois et les Bois environnants qui sont directement concernés.

L'équipe municipale précédente avait souhaité cette intégration qui valorise Cenves et son patrimoine bâti et naturel en associant notre commune à ce site prestigieux. Le commissaire-enquêteur qui a conduit l'enquête publique sur notre commune a rendu un rapport positif. Notre conseil municipal a donc délibéré au mois de décembre pour confirmer la volonté de notre village d'être associé à ce projet.

Le label Grand Site de France est attribué aux paysages de France les plus emblématiques et les plus connus. L'État a créé en 2003 ce label de développement durable, inscrit depuis mai 2010 au code de l'environnement (art. L341-15-1) pour soutenir et reconnaître les démarches de développement durable menées par les gestionnaires. La labellisation d'un Grand Site de France est la reconnaissance d'un travail de qualité effectué par son gestionnaire.

Le label est officiellement décerné par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Accordé pour une période de six ans, il reconnaît que le gestionnaire préserve les caractéristiques paysagères, naturelles et culturelles du site. Il certifie qu'il entretient et gère le site suivant les principes du développement durable et qu'il veille à ce que la fréquentation touristique reste compatible avec la préservation des milieux naturels et les conditions de vie des habitants.

Le Grand Site Solutré, Pouilly, Vergisson est porté par le Syndicat mixte de valorisation du Grand Site co-géré par le Conseil général de Saône-et-Loire et la CAMVAL (Communauté d'agglomération de Mâcon). Il est né de la prise de conscience par les maires des deux communes de Solutré-Pouilly et Vergisson, au milieu des années 90 qu'une fréquentation touristique en augmentation constante menaçait des espaces naturels, ouverts, fragiles et exceptionnels, entraînait des difficultés de cohabitation entre visiteurs, habitants et acteurs socio-économiques sans retombées économiques significatives pour le territoire. Les deux communes demandent alors l'aide de l'État pour un projet global, qui débouche sur la mise en place d'une démarche d'Opération Grand Site, lancée en 1996 et officiellement accordée par le ministère de l'Environnement en 2000.

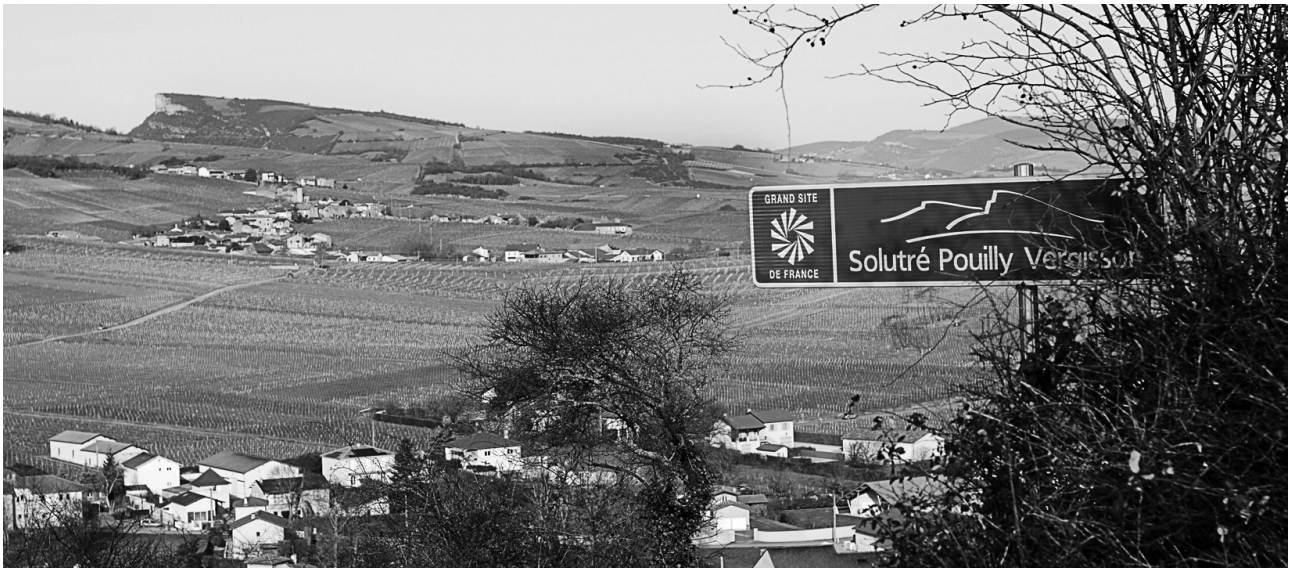
LES ACTIONS MENÉES DE 2003 À 2013

2003 : Mise en protection et en gestion des espaces naturels remarquables (Natura 2000).
2004 : Élaboration du projet global d'aménagement du site.
2006 : Aménagement du sentier d'accès au sommet de la roche de Solutré.
2007 : Création d'une brigade de gestion du paysage pour l'entretien et la restauration du petit patrimoine bâti (murs, murets, murgers, cadoles, croix, lavoirs…) ; mise en valeur des sentiers de randonnée.
Mise en place d'un pâturage équin et caprin des pelouses calcaires, complété par un entretien mécanique de certains secteurs.
2009 : Aménagement des aires de stationnement des sites de Solutré et de Vergisson.
2010 : Création de cinq boucles de randonnée (Balades vertes).
2011 : Ouverture de la Maison du Grand Site, lieu unique d'accueil du public : boutique, snack, point d'information, espaces détente, espaces d'activité pour les scolaires, expositions permanente et temporaire.



CINQ OBJECTIFS POUR LA PÉRIODE 2013–2018

• Poursuivre la préservation et la connaissance du patrimoine et du paysage du site dans toutes ses composantes
• Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs en accord avec les préceptes de gestion durable du site et du paysage
• Développer, animer et coordonner l'offre d'activités autour des équipements structurants du Grand Site
• Structurer l'offre touristique locale et la renforcer, afin de faire du territoire une destination de court séjour
• Promouvoir le site et ses activités - Partager l'identité et l'esprit des lieux.



CENV'ARTS, Loisirs et Culture

Vingt-et-une familles et adhérents individuels nous ont accompagnés au cours de la huitième année d'existence de notre association. C'est donc à ces fidèles supporters de nos actions que nous adresserons nos premiers remerciements pour leur soutien et leurs encouragements.

LES ACTIVITÉS

Nous rappelons tout d'abord qu'elles sont toutes encadrées par des professeurs compétents et certifiés pour leur garantir un haut niveau de qualité. Le cours de zumba, après un engouement passager, a été remplacé pour l'année 2014-2015 par un cours de gym pour adultes qui compte 13 participants encadrés par Dan Joly. Le yoga, animé par Jean-Pierre Grangeon, reçoit 15 personnes tandis que l'activité d'arts plastiques pour adultes progresse avec 9 amateurs éclairés dans leurs techniques par Roselyne Balvay. Le cours de guitare, toujours dirigé par Dominique Pfefferkorn , compte 5 enfants et 4 adultes.

Les séances de danse pour enfants ont été supprimées et les nouvelles activités proposées, dont la chorale, n'ont pas été retenues faute de candidats.

Ponctuellement, nous prévoyons des initiations au hip-hop (probablement aux vacances de Pâques), à la danse latino et une découverte de l'œnologie (dates à déterminer).

UTILISATION DES LOCAUX

La commune nous a fait signer une convention d'occupation valable 6 ans pour la salle d'activité, la salle des fêtes et la bibliothèque. Ces locaux nous sont prêtés gratuitement.

LE CINÉMA

La fréquentation se maintient autour de 20 personnes à chaque séance et, compte tenu de la suppression de l'entracte depuis le passage à la qualité numérique, nous n'ouvrirons plus de buvette comme c'est déjà le cas dans d'autres communes.

Programmation : 28 octobre, 25 novembre, 23 décembre, 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin avec, toujours, des films de qualité. 4 € 50 (adultes) ; 2 € 50 (enfants de moins de 12 ans)

Jean Bugnano, qui gère maintenant le site Internet de Cenves, se chargera d'informer les internautes des films à l'affiche.

Nous envisageons la projection de trois documentaires de 52 minutes de Christine Doridon (dates à préciser) : « Arsène Lupin et les falaises d'Etretat », « Megève, berceau du ski français » et « La 2CV... Ceci n'est pas une voiture, c'est un art de vivre ».



ASSURANCE

Chaque adhérent doit être assuré pour pratiquer une de nos activités. C'est pourquoi nous avons fait signer une décharge de responsabilité à chacun.

LA BIBLIOTHÈQUE

Elle compte plus de 6 000 ouvrages… qui attendent votre visite et celle de vos enfants, les samedis de 10h à 12h.
Sylvie Boyat nous a contactés afin d'utiliser la bibliothèque pour les activités périscolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.



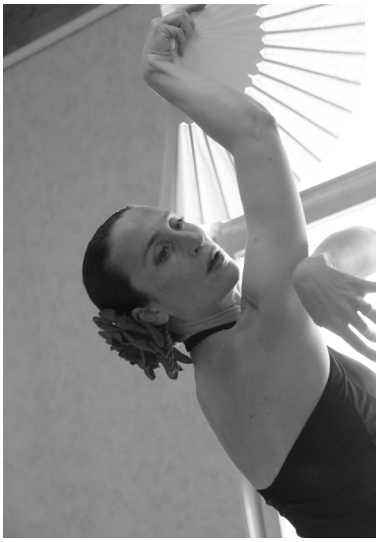
10e EXPOSITION ARTISTIQUE CENV'ARTS

Elle s'est tenue du 29 mai au 1er juin 2014 sur le thème de la musique et de la danse.
Nous y avons exposé 31 artistes et reçu 658 visiteurs.
Ce dixième anniversaire a été marqué par des interventions en liaison avec le thème : accordéon, hip-hop, danse flamenco, chœur des Cen'voix, danses, flûte traversière et vidéo- conférence sur des peintures de Denise Kehl inspirées de la musique de Mozart.

Nous remercions vivement tous ces intervenants ainsi que nos fidèles partenaires (Villages en Vie et la Maison du fromage) et nos nombreux sponsors qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, sans oublier le conseil municipal qui a attribué le grand prix de peinture.







6e FÊTE DE LA MUSIQUE

Le vendredi 13 juin 2014, les élèves des écoles de Cenves et de Serrières, le groupe de guitare de l'association, les chanteurs de Cenves, le groupe de danse enfants et leur professeure Julia Boulay, l'Harmonie de Tramayes et le groupe Tandem ont animé avec un entrain prolifique la (longue) partie musicale de la fête avant que ne soit servis les 100 repas commandés au restaurant Dargaud.

PROJETS POUR 2014-2015

La 11e exposition artistique se tiendra du 14 au 17 mai 2015 sur le thème « Reflets ».
Nouveautés : elle n'ouvrira que les après-midi de 14h à 19h et les artistes ont été sollicités pour nous proposer des œuvres parmi lesquelles nous choisirons celle que nous utiliserons pour l'affiche.

La Fête de la Musique est programmée pour le vendredi 19 juin 2015. On y proposera une paëlla géante préparée sur place par Cédric. Le repas sera servi à partir de 19 heures, dans la salle ou à emporter.

Merci à tous les participants à nos diverses manifestations qui, par leur présence, nous encouragent à poursuivre nos activités d'animation culturelle au service des habitants de Cenves ■

Nicole Trunde et Martial Dubaux

Présidente : Nicole Trunde
Adjoint : Didier Chandavoine
Trésorière : Mylène Mansiat
Adjointe : Marie-Claude Camus
Secrétaire : Christine Doridon
Adjoint : Jean Bugnano

RESTAURANTS SCOLAIRES

Cenves-Serrières

La fusion des associations de restauration scolaire des communes de Cenves et de Serrières : une réalité et une réussite malgré un démarrage parfois chaotique.

L'objectif de cette fusion était avant tout de réunir deux bureaux afin d'avoir une équipe de parents bénévoles renforcée pour gérer une seule association, dont l'objet est d'organiser le déjeuner de nos enfants, service incontournable face à l'activité professionnelle des parents d'élèves : 100% des écoliers de Cenves et de Serrières sont inscrits à la cantine !

Les membres des deux bureaux se sont réunis à plusieurs reprises au cours de ces deux dernières années afin que cette fusion soit réalisée dans les meilleures conditions, tout en respectant un processus législatif complexe.

Cet important travail en amont a notamment porté sur :

- l'étude de la législation et des processus permettant le regroupement d'associations
- la création de nouveaux statuts assortis d'un règlement intérieur adapté
- l'actualisation des fiches d'inscription avec désormais le partenariat des mairies pour que les familles puissent inscrire les enfants à la cantine en même temps qu'à l'école lors de l'entrée en maternelle ou pour tout nouvel arrivant sur les communes
- la demande de renouvellement des Conventions de mise à disposition de locaux signées avec chacune des mairies partenaires
- la révision des contrats d'assurance (risques professionnels, alimentaires, mobiliers, organisation de manifestations, etc.)
- la comparaison des services proposés par les établissements bancaires et la mise en place du prélèvement automatique des notes de cantine aux familles
- la mutualisation des fournisseurs (pas si logique lorsque les lieux de livraison dépendent de régions différentes)
- l'analyse des contrats des salariées, l'harmonisation de leurs statuts, l'étude très détaillée des éléments de salaire



Nous avons finalement opté pour une « fusion absorption » afin d'alléger la procédure de mise en place : l'association de Cenves a absorbé celle de Serrières le 1er avril 2014.
La fusion a également permis d'officialiser la mutualisation des moyens puisque depuis des années déjà, les menus sont établis en commun par les deux cantinières et des membres de chaque bureau. Cela passe aussi par le partage d'informations utiles à la gestion et la tenue de restaurants scolaires.

Cette fusion a suscité des interrogations des municipalités, des inquiétudes pour les cantinières (gestion de leur paie, validation de leurs acquis et crainte de perdre leurs avantages), quelques fois de la part des parents d'élèves.

Je tiens à rappeler que tous les membres du bureau, a fortiori la présidente, ont été et seront toujours disponibles pour répondre aux questions qui pourraient survenir.



Le mot de la Présidente

Les municipalités successives ont fait le choix de confier la restauration scolaire à une association de parents bénévoles. C'est un service indispensable aux parents de la commune.
Et gérer une telle association est une grande responsabilité, notamment au regard des risques alimentaires, de la traçabilité des aliments, de l'hygiène des locaux, du matériel et des personnes, du respect des normes et, non des moindres, de la fonction d'employeur.
C'est aussi un investissement personnel incontestable : nous sommes tous parents bénévoles, ayant une famille et une activité professionnelle à plein temps avec des contraintes jours/horaires différentes. Ce fut un véritable challenge de fixer les dates de réunion !
Depuis ma reprise professionnelle à plein temps en janvier 2012, j'ai été moins présente au restaurant scolaire. Heureusement les moyens de communication actuels (téléphone, SMS, courriels) m'ont permis de toujours rester en contact avec chacun et avec nos cantinières en particulier.



C'est beaucoup d'énergie, de temps passé, de frais également (déplacements, coups de téléphone...). Merci à celles et ceux qui en ont pleinement conscience et qui nous ont soutenus, qui n'ont pas juste pointé nos absences ou nos loupés... que l'on rectifie toujours et c'est bien là l'essentiel.
Nous sommes malgré tout parvenus à faire aboutir ce projet, et je tiens à remercier chacun à hauteur de son engagement et de ses critiques, pour autant qu'elles fussent constructives.

J'adresse bien entendu mes remerciements à nos cantinières Blandine Ferret, Nicole Duperret et notre agent d'animation Sylviane Bugnano pour le travail accompli et je tiens personnellement à remercier Blandine pour sa reconnaissance, son soutien et pour ces onze années passées à ses côtés.
Je lui souhaite une bonne continuation et une évolution méritée au sein du restaurant scolaire.
Je remercie Christine Nyault, notre trésorière, qui nous a annoncé en septembre dernier qu'elle quittera le bureau à la fin de son mandat en janvier, pour avoir pallié pendant un temps à mes absences et surtout établi une comptabilité avec le sérieux et la rigueur qu'exige cette fonction, notre ancien maire Marcel Guillaumin, y attachait une importance assidue toute légitime.
Mon dernier remerciement va justement à Marcel Guillaumin pour son soutien constant et infaillible tout au long de ces onze années.
J'ai également fait part au bureau de mon souhait de ne pas me représenter en janvier 2015, il est temps aujourd'hui pour moi de passer le relais à des parents qui pourront être plus présents.

En conclusion, je tiens à souligner le plus important à mes yeux : les enfants mangent bien, dans de bonnes conditions, et cette année s'est très bien déroulée pour eux, que ce soit à la cantine de Cenves comme à celle de Serrières. Mission accomplie !

Catherine Brunier,
Présidente.

Bureau 2014

Catherine Brunier, présidente
Didier Joseph, vice-président
Christine Nyault, trésorière
Laëtitia Dénuelle, trésorière-adjointe
Marie-Line Hommey, secrétaire
Fabienne Salvi, secrétaire-adjointe
Gaëlle Besson-Ferret, membre du bureau

SOU DES ÉCOLES

du RPI Cenves-Serrières

L'année 2014-2015 a commencé par l'Assemblée générale au cours de laquelle nous n'avons pu élire les membres du bureau en raison du peu de personnes présentes. Nous avons donc dû réunir une Assemblée extraordinaire dont la fréquentation un peu plus élevée, bien que toujours très faible, nous a enfin permis, d'élire le bureau.

Le Sou des écoles clôture ses comptes légèrement en négatif. Ceci s'explique par une augmentation des dépenses au niveau des sorties scolaires et spectacles.

Nous avons reconduit les manifestations de l'année précédente, ainsi que le repas dansant annuel pour lequel nous avons ajouté la possibilité d'une vente à emporter.

L'année scolaire a débuté par une vente de pizzas (Pâte à choux), le 17 octobre, avec de bons retours.

Cette année encore, il n'y a pas eu d'arbre de Noël, mais le père Noël est venu dans les classes afin de remettre les cadeaux aux enfants, ce qui leur permet de mieux profiter de l'instant.

Petit retour sur les manifestations qui se sont déroulées depuis le dernier bulletin :

- En janvier, lors de la vente de galettes, la buvette de Serrières n'a pas été réinstallée sur la place du monument, mais a été réalisée au Dirose qui était ouvert. À Cenves, par contre, la buvette a bien été installée, permettant ainsi un moment de convivialité et de partage entre les membres de l'association et les habitants.

- Le loto a connu une très bonne fréquentation, donc le bilan financier a été très positif. La qualité des dotations est restée la même depuis deux années et cet effort a été récompensé. Un grand merci à nos producteurs, artisans et tous ceux qui ont participé à la recherche de lots.

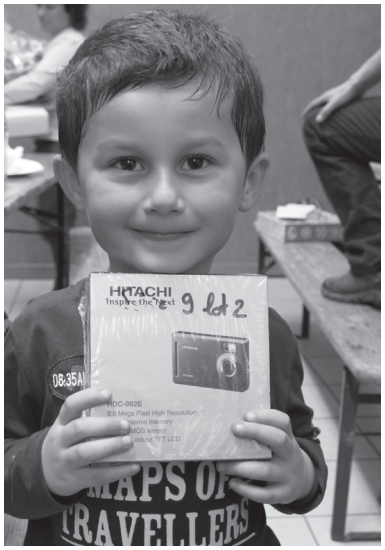
Une nouveauté cette année pour le repas dansant avec, pour ceux qui le désiraient, la possibilité d'avoir des bressiflettes à emporter. Et ce fut une bonne réussite. Nous étions 50 adultes et 24 enfants au repas. La soirée fut simple et conviviale, mais la fréquentation au repas en lui-même reste tout de même minime !

Cette année, le Sou des écoles continuera de financer un tiers des transports des sorties piscine, la location d'un demi-bassin, les cadeaux de Noël et en partie les rencontres et sorties dans le cadre du Réseau Richesses ou du projet des institutrices. Toutes les manifestations organisées dans l'année servent à financer ces projets.

Comme tous les ans, je remercie le bureau pour le travail qu'il fournit tout au long de l'année ainsi que tous les parents qui aident au bon déroulement des manifestations ▪

Aurélie Guyamier, Présidente.





Le loto a rencontré un franc succès.

Les prochaines manifestations :
- Vente de galettes le 18 janvier 2015
- Loto le 8 mars 2015 à Serrières
- 2e vente de pizzas le 22 mai 2015

LA MAISON DU FROMAGE





Traditionnellement, la Maison du fromage s'endort en novembre : les chèvres ne donnent à nouveau leur lait qu'au petit printemps avec l'arrivée des chevreaux.
Cependant, cette année sera nettement spéciale. En effet, il s'agit d'une entrée en hibernation, voire d'un coma artificiel. La Maison du fromage ne peut plus continuer à fonctionner comme elle le faisait précédemment : malgré l'aide de nombreux bénévoles, les permanences deviennent trop fréquentes pour les producteurs qui restent. Ces derniers ne peuvent plus assurer à la fois la charge de leurs exploitations et le fardeau des permanences fréquentes à la Maison du fromage.

Que de chemin parcouru depuis 30 ans !

Le GIE Maison du fromage a été fondé le 22 décembre 1983 par 26 membres habitant tous Cenves. Ils représentaient 17 exploitations. Ce GIE avait pour but la promotion des produits des exploitations et leur commercialisation.
Puis, les départs en retraite et la vie moderne avec ses contraintes ont progressivement diminué ces effectifs jusqu'à nécessiter un réexamen en 2005. C'est ainsi que la Maison du fromage a changé de statuts le 20 juillet 2005 pour devenir une association et acquérir davantage de souplesse en permettant d'intégrer des bénévoles. L'association était alors constituée de 8 producteurs et 7 bénévoles. Elle avait inscrit dans ses statuts la promotion du canton de Monsols et des cantons environnants, plus particulièrement de la région de Cenves, et de leurs produits. Elle avait l'ambition de « devenir tout à la fois vitrine du patrimoine et lieu de commercialisation des produits des exploitants ».

Mais, malgré un chiffre d'affaires en hausse d'année en année, le temps a continué son œuvre et on peut dire que la Maison du fromage s'apprête à arrêter définitivement son activité faute de combattants.

En se retournant sur le passé, on peut remarquer un certain nombre de choses :
• certains moments ont été parfois difficiles et les tensions inévitables. Mais il y eut aussi de bons moments et des manifestations de fraternité et de solidarité vraiment appréciables.
• au total, les objectifs de commercialisation et de rayonnement de Cenves ont été largement atteints.
• la Maison du fromage a été en permanence soutenue par la municipalité. Ceci reflétait les souhaits de l'ensemble de la population de la commune. Qu'elle soit remerciée.
• enfin, merci également aux bénévoles qui ont permis de maintenir le rayonnement de cette activité toutes ces dernières années.

Et maintenant, que nous réserve l'avenir ?

Il n'y a aucune chance que la Maison du fromage reparte sous la forme précédente. Ce fut une réalisation magnifique, mais elle semble avoir fait son temps.
Par contre, l'association peut être reprise différemment par des volontaires. C'est une coquille vide à disposition : autres formes de vente, utilisation d'Internet, commercialisation par abonnements, colis standards, etc.

Si aucune évolution ne se manifeste d'ici un an, une Assemblée générale mettra un terme définitif à cette association.

Cependant, rappelons-nous que l'avenir est devant nous et qu'il sourit aux audacieux ▪

La Présidente

COMITÉ DES FÊTES





La rando

Le but du Comité des Fêtes de Cenves est de proposer des activités afin d'en faire profiter les Cenvards et de faire rayonner notre commune.

Notre unique manifestation en 2014 a porté sur la randonnée pédestre qui a eu lieu le 3e dimanche de septembre, soit le dernier dimanche de l'été : le 21 septembre 2014.
Nous invitions les marcheurs à venir découvrir le bon air de Cenves paré de ses couleurs automnales et profiter de magnifiques points de vue, avec quatre circuits de 7, 13, 19 et 25 km. Les inscriptions se faisaient à partir de 8 heures à la salle des fêtes avec un coût de 3,5€ pour le plus petit circuit et 7€ pour les autres, comprenant la randonnée, le casse-croûte (dont un fromage de chèvre du village) et les ravitaillements (au nombre de trois cette année, grâce aux nouveaux bénévoles motivés et dynamiques, contre deux en 2013).
Le temps clément (bien que menaçant le matin) nous a permis de compter 236 participants, soit sensiblement moins qu'en 2013 où 382 randonneurs s'étaient inscrits. Peu importe, notre objectif était atteint : les personnes présentes étaient satisfaites et elles reviendront nous voir.

Le Comité ne peut exister et proposer de manifestations aux habitants de notre joli village et aux communes voisines que grâce au travail des bénévoles de l'Association, qu'il s'agisse de membres actifs, de bras ou de bonnes volontés d'une journée, de l'aide de notre conseil municipal... aussi, nous en profitons pour remercier chacun chaleureusement pour leur enthousiasme à faire de cette journée un moment de convivialité et de bonne humeur.

En 2015, nous renouvellerons la randonnée pédestre des 4 montagnes un peu plus tard dans la saison afin d'éviter la période des vendanges, journée du patrimoine et doublon de dates avec d'autres associations. Aussi, nous vous invitons à noter dès à présent dans vos agendas la date du dimanche 11 octobre 2015.

Si vous souhaitez nous apporter votre soutien, votre aide ou vos idées, nous nous tenons à votre disposition et serons enchantés de vous compter parmi nous.

Nous en profitons pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espérons vous voir nombreux à la prochaine manifestation dans notre village qui veut vivre, réussir et nous distraire ▪

Angélique Da Silva Fabiao Ferret



LES MARCHEURS DU MARDI





Le château de Burnand



L'église de Burnand



Durant l'année 2014, le groupe des marcheurs du mardi n'a pas gravi la haute montagne.

Néanmoins, nous avons parcouru de jolies randonnées en dehors de Cenves, sur les communes d'Ouroux, Vauxrenard, Pierreclos et Serrières (celle-ci organisée par Andrée Guérin et notre mascotte Gaspard), puis deux randonnées en Bourgogne :

Le circuit du bois de Burnand entre Grosne et Guye, départ de Saint-Gengoux-le-National, parcours entre vigne et bois, découverte du patrimoine (le moulin de Foulot ainsi nommé parce qu'on y foulait le lin et le chanvre). Le chemin longe les contreforts du mont Péjus, ensuite le circuit débouche sur Burnand (site classé Natura 2000), le château médiéval du XIII^{e} siècle puis l'église du XI^{e} siècle. En fin de randonnée, visite de Saint-Gengoux-le-National.

Et un circuit «découverte» sur Blanot (le mont Saint-Romain). Départ du village où quelques maisons à galerie ont conservé leur toit de lave. Nous avons pu admirer aussi le puits, la fontaine et le lavoir construits au XIX^{e} siècle qui forment un ensemble harmonieux. Au cours du chemin, à l'entrée de la grotte, nous avons eu une discussion intéressante avec un spéléologue qui attendait un groupe pour une expédition spéciale et la visite de certaines salles non ouvertes au public.

À notre arrivée au mont Saint-Romain, devant la table d'orientation, nous avons bénéficié d'une superbe vue sur les Alpes, le Jura, et à l'ouest, les monts du Charolais et le Morvan.

Sur cet ancien site gallo-romain, les moines de Cluny fondèrent au XI^{e} siècle un prieuré qui fut détruit à la fin du XVIII^{e} siècle. Aujourd'hui, auberges et gîtes d'étapes accueillent les randonneurs et les cavaliers. En fin de randonnée, nous avons visité Blanot et une poterie qui a fait le bonheur de plusieurs personnes ▪

Roland Lemaire

La randonnée de Cenves a toujours lieu tous les mardis. Départ devant la salle des fêtes à 14 heures précises.

AMITIÉS D'AUTOMNE

Les réunions du club Amitiés d'Automne ont lieu le 1er mercredi de chaque mois. Jeux de cartes, scrabble, boules… Tant que le temps le permet, les férus de boules se retrouvent tous les mercredis après-midi pour disputer quelques parties. Cette année, le club a organisé la rencontre de boules interclubs avec Jullié et Juliénas. Malgré un temps maussade, l'ambiance était là ; le casse-croute offert pour clore la journée a permis des échanges conviviaux.

Repas et sorties ont ponctué cette année. Un petit groupe a répondu à l'invitation du club de Villié-Morgon pour une marche dans les vignes et dégustations de vin chez un vigneron. Pendant le repas, la chorale a interprété quelques chants. Nous avons également effectué une escapade à l'auberge de Corcelles en Beaujolais où le repas fut très apprécié.

Certains d'entre nous ont pu profiter de places disponibles pour aller à Ambert avec le club de Fuissé : visite du musée et dégustation de la fameuse fourme, puis découverte d'un dernier moulin à eau encore utilisé pour la fabrication du papier à base de textile, papier de qualité très prisé des artistes, Le Moulin Richard de Bas.

Annie et Marie-Claude ont fêté comme il se doit leurs 70 printemps. Remy et Jeannette nous ont offert un beau et bon gâteau ainsi que le pétillant pour célébrer leur 60e année de mariage. Comme à notre habitude, nous avons fait honneur à la délicieuse cuisine de notre restaurateur Cédric Lavis.
La bûche de Noël clôt cette année 2014.

Nous avons une pensée pour les anciens du club et ceux que des problèmes de santé ont éloignés de ces moments conviviaux. Nous leur disons toute notre amitié.

Bonne année à tous ▪

Nicole Joseph









VILLAGES EN VIE

VILLAGES EN VIE ET LES RÉCITS DE VIE



Après plus de quatre ans à collecter et transcrire les souvenirs des anciens de nos villages autour du Grand Site de France de Solutré-Pouilly-Vergisson, notre association est passée au stade de l'édition et de la diffusion de ce deuxième recueil. Des extraits de toutes les collectes sont présentés. Loin de couvrir l'intégralité de la parole enregistrée, elles ont permis de belles et riches rencontres entre la dizaine de bénévoles membres de l'association et les personnes interviewées.
Ce livret, disponible depuis le début de l'année auprès des membres du bureau ou à la Maison du Grand Site à Solutré, entre autres, comporte 130 pages très agréablement dotées de dessins et photos anciennes.

VILLAGES EN VIE ET LES EXPOSITIONS À LA MAISON DES CRÉATEURS

La Maison des Créateurs à Solutré ouvre sa porte chaque premier week-end, de mars à novembre, et accueille différents artistes, tous enchantés par ce lieu très chaleureux et intimiste. Peintres, sculpteurs, photographes, etc., exposent leurs œuvres le temps d'un week-end. Même si parfois les visiteurs ne sont pas nombreux, ces expositions permettent des échanges enrichissants avec les artistes.
L'expérience réalisée l'an dernier avec les enfants des écoles a pris son envol. Le principe consiste à demander à un artiste de déposer une ou deux de ses œuvres à l'école d'un des villages du secteur de l'association. L'institutrice et les enfants prennent le temps d'« étudier » l'œuvre avant l'intervention de l'artiste dans la classe. Un moment de riches échanges s'installe alors entre les élèves et l'artiste qui est venu expliquer son travail et ce qu'il a voulu transmettre à travers son œuvre. Participent à cette expérience les écoles de Solutré, Fuissé, Chasselas et bientôt Saint-Vérand.





VILLAGES EN VIE ET LE WEEK-END DES CRÉATEURS

Chaque année depuis maintenant dix ans, notre association organise son week-end des Créateurs. Le hameau de Pouilly a donc reçu cette année 36 artistes et les bénévoles de Villages en vie en charge de l'organisation de cette belle manifestation. Le Château du Clos a été le lieu de départ du circuit de la visite des œuvres exposées

et du riche patrimoine de ce hameau niché dans son écrin de verdure. Cette année, le soleil a été présent tout au long de ces deux jours. Artistes, bénévoles et accueillants ont passé de très agréables moments de convivialité.
Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine en juin à Chasselas pour le 11e week-end des Créateurs.

VILLAGES EN VIE ET LA PISTE DES LIONS À SOLUTRÉ



Certains échanges avec des artistes nous amènent parfois à organiser des manifestations qui sortent de l'ordinaire. Nous avons rencontré un artiste que l'on peut qualifier de « Sérial painter ». En effet, il nous a raconté qu'il a peint une série de 130 tableaux sur un seul thème : le lion et les dormeurs. Aussitôt, nous en avons fait un sujet d'exposition, à Solutré, sur un circuit allant de la Maison des Créateurs à La Maison du Grand Site en passant par des lieux privés. Plus de 70 toiles étaient ainsi offertes à la vue des passants et des touristes pour le week-end du 14 juillet. Nous avons souhaité marquer le vernissage par un événement peu commun : nous avons demandé à un comédien professionnel d'animer l'inauguration et le vernissage de cette exposition. Le vendredi soir, plus de 80 personnes suivaient le dompteur sur « la piste des lions à Solutré ».

VILLAGES EN VIE ET LE CONCERT DE FEST'ILLIA À SAINT-VÉRAND





C'est encore un très agréable moment que notre association a fait partager à ses adhérents et au public par ce concert de harpe au caveau Lulu Bouillard de Saint-Vérand. Nous avons pu entendre un répertoire de chants traditionnels irlandais et bretons, durant 1h30. Puis à la fin du concert, nous nous sommes réunis autour du célèbre verre de l'amitié offert par l'association pour un moment de convivialité très apprécié par l'ensemble du public et des artistes.

VILLAGES EN VIE ET LES CHANTIERS VIEILLES PIERRES

Une petite équipe s'occupe toujours de dénicher quelques éléments du patrimoine local tombé dans l'oubli et essaye de lui redonner apparence afin qu'il ne disparaisse pas complètement.
Cadoles, murs de pierres sèches, abreuvoir, puits, etc., font l'objet d'une attention particulière au sein de notre association ▪

Retrouvez toutes nos activités sur notre blog :
www.villagesenvie.over-blog.org
et venez nous rejoindre pour participer à nos différentes actions en fonction de vos aspirations.

Prochaine assemblée générale à Solutré le vendredi 30 janvier 2015.

Michel Favre, Président.

L'ADMR
La référence du service à la personne



L'association ADMR du Haut-Beaujolais a été créée en 1972 par quelques familles du secteur qui avaient besoin d'être aidées dans le cadre de la vie quotidienne à l'occasion d'une naissance, de la maladie d'un parent ou d'un enfant, voire en cas de difficultés familiales. Ce service aux familles existe toujours et est maintenant géré sur tout le nord du département par le service famille dépendant de l'association ADMR de Beaujeu.

Au fil des années a démarré un service d'aide aux personnes âgées et handicapées qui intervient sur 7 communes : Monsols, Saint-Christophe, Trades, Ouroux, Saint-Mamert, Saint-Jacques et Cenves. Le reste du canton est desservi par l'association ADMR Grosne-Sornin de Saint-Igny.
L'ADMR est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles recrutés dans chaque commune et emploie des salariés d'intervention ; depuis quelques années, une salariée administrative assure l'accueil des clients ainsi que le planning des aides à domicile à la Maison des Services située à Monsols.

L'ADMR intervient à la demande des personnes âgées ou handicapées pour les soutenir dans leurs difficultés quotidiennes. Cette aide est assurée par des aides à domicile qui ont toutes reçu une formation dans leur domaine d'intervention : ménage, courses, entretien du linge, accompagnement, aide à la toilette, aide administrative. Elles assurent une aide matérielle et morale aux personnes qui peuvent bénéficier d'une prise en charge de leur caisse de retraite ou du département en cas de dépendance plus importante.

L'ADMR du Haut-Beaujolais n'a pas de service de portage de repas. Pour la commune de Cenves, c'est l'association ADMR de Tramayes qui l'assure. Il suffit d'appeler le 03 85 50 58 75.

Je terminerai en souhaitant qu'en 2015 nous puissions demeurer fidèles à notre engagement de permettre à tous de rester à domicile le plus longtemps possible dans de bonnes conditions, de continuer à soutenir des familles dans les étapes de la vie, tout cela malgré les contraintes de financement dans cette période difficile. N'oublions pas que l'aide à domicile crée des emplois (non délocalisables !) donc de l'activité dans nos communes.

Si vous êtes intéressés par la fonction de bénévole, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des responsables de Cenves :
Annie Denuelle 04 74 04 67 18
ou Marie-Claude Camus 04 74 04 61 57 ▪

Marie-Jo Aynès, présidente.

ADMR du Haut-Beaujolais
Rue du Haut-Beaujolais
69860 Monsols
04 74 04 71 96
Admr.monsols@fede69.admr.org

ADMR de Beaujeu
04 74 04 87 92

DU CÔTÉ DE CHEZ DARGAUD



Nous avons eu de très bons retours sur les recettes de l'année dernière et avons été agréablement surpris du nombre de personnes qui sont venues nous en parler.
Vous nous avez demandé la recette du riz au lait, c'est donc avec grand plaisir que nous vous la donnons et nous espérons que ces recettes auront autant de succès que l'année dernière et régaleront vos convives. À vos casseroles !

Cédric Lavis

- **Gâteau de riz au lait - caramel au beurre salé**



335 g de riz rond
2 l de lait
750 g de sucre semoule
2 gousses de vanille

160 g de sucre semoule
80 g de beurre demi-sel
20 cl crème liquide

Coupez les gousses de vanille en deux dans la longueur et grattez-les dans le lait. Ajoutez le riz, le sucre et portez à frémissement durant 15 minutes environ. Goûtez le riz afin de vérifier la cuisson (il doit rester légèrement ferme). Moulez le riz dans une verrine et réserver au frais.

Mettez le sucre dans une casserole légèrement humide, faites-le caraméliser à votre convenance puis déglacez-le avec la crème liquide (hors du feu). Portez de nouveau à ébullition afin que la crème se mélange bien au caramel. Montez au beurre puis versez le caramel sur votre riz cuit.

- **Cake à la courge**

375 g de courge cuite à l'eau non salée et bien égouttée
180 g huile de tournesol
400 g de sucre semoule
3 œufs
300 g de farine
8 g de poudre à lever
5 g de sel fin (vous pouvez aussi ajouter muscade, cannelle et 4 épices)

Mixez le tout jusqu'à obtenir une pâte homogène. Vous pouvez ajouter des fruits secs : noisettes, pistaches, noix, etc. Moulez votre appareil dans des moules de votre choix que vous aurez préalablement beurré, puis faites cuire au four à 180° C. Piquez un couteau au centre du cake pour vérifier la cuisson.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

NOUVEAUTÉ

Recherche correspondant de presse

La commune recherche un correspondant de presse pour la représenter dans l'édition Haut-Beaujolais du quotidien *Le Progrès*.

LE PROGRÈS
www.leprogres.fr

Vous possédez un appareil photo et un ordinateur, vous avez un peu de temps, vous aimez écrire, rencontrer des gens et participer à la vie de votre commune, cette mission est faite pour vous !

Renseignements :
Mairie 04 74 04 60 92
Christine Doridon 06 11 96 99 84

BIENTÔT UNE NOUVELLE CASERNE POUR LES POMPIERS



Les quatre communes de Juliénas, Jullié, Émeringes et Cenves ont décidé d'entreprendre ensemble, au lieu-dit « Le Clos du Fief », la construction d'une caserne pour le groupement local de sapeurs-pompiers volontaires qui assurent, avec efficacité et dévouement, les missions relatives aux services d'incendie et de secours sur nos territoires. Depuis plusieurs années, ils demandent à pouvoir bénéficier d'un bâtiment adéquat, car leurs locaux actuels, éparpillés en 3 sites sur 2 communes, sont vétustes et inadaptés. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours subventionnera le projet à hauteur de 240 000 €, soit 60 % du coût total prévu pour l'opération.

Cenves

Un site, une histoire, un art de vivre

Si vous n'avez pas encore votre exemplaire du livre sur la commune de Cenves, vous pouvez vous le procurer à la mairie, au restaurant Dargaud chez Élodie et Cédric, au prix de 22 €.



DÉCHÈTERIE

Depuis le 1er janvier 2014, vous pouvez déposer vos déchets à la déchèterie de Juliénas.
N'oubliez pas de demander votre carte d'accès.
Toutes les informations sont sur le site Internet de Cenves : www.cenves.org

CALENDRIER
DES MANIFESTATIONS
2015

Mars

DIMANCHE 8
Loto du Sou des écoles du RPI

Avril

SAMEDI 11
Fête des conscrits

DIMANCHE 12
Vente de Tarte au sucre pour le restaurant scolaire

Mai

DU JEUDI 14 AU DIMANCHE 17
11e exposition artistique Cenv'Arts, Loisirs et Culture

VENDREDI 22
Vente de pizzas du Sou des écoles

Juin

VENDREDI 19
Fête de la musique

SAMEDI 20 OU 27
Méchoui du Restaurant scolaire

Octobre

DIMANCHE 11
Randonnée pédestre organisée par le Comité des fêtes

Novembre

DIMANCHE 8 OU 15
Cérémonies commémoratives en hommage
aux victimes des dernières guerres
Repas des anciens

Décembre

Concours de belote
organisé par le Restaurant scolaire de Cenves
(date à préciser)

Lettres & Mots
Christine Doridon
Écrivain public
Biographe
Lettres personnelles ou professionnelles,
récits de vie, mise en page, CV, etc.
06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com - christinedoridon@orange.fr

CENTRE-EST
Tramayes

GUERIN PRIMEURS
14 PLACE DU CHAMP DE FOIRE
71520 TRAMAYES
03.85.50.51.45
GUERIN FRÉDÉRIC
FRUITS ET LEGUMES

Le Boulanger de L'N
Le Bourg 71570 LEYNES
Tél : 03 85 35 13 63
Horaires d'ouverture
du mardi au samedi : 6h30-12h30 . 16h30-19h30
le dimanche : 6h00-12h00
fermé le lundi
alain.extier@laposte.net

WBI SARL
(William Balloffet Ingeniérie)
Bureau d'études fluides
(Chauffage-Climatisation-Ventilation-Electricité-Plomberie-Sanitaire)
Siège social . Agence de Mâcon . Route de Saint-Amour 71570 PRUZILLY
Tél. 03 85 35 14 46 - Fax : 03 85 35 14 50
Email : wbi-macon@thermiciens.com

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
SARL TOUTANT
Père et Fils
SCIERIE
Vente de bois au détail
Bardage traité autoclave -sciage à façon
Le Prost - 71520 Saint-Point Tél. 03 85 50 56 96

Restaurant DARGAUD
chez Élodie et Cédric
Le Bourg 69840 CENVES
Mail : contact@restaurantdargaud.fr
04 74 04 61 39

AXA PROTECTION FINANCIÈRE

AGENCE NICOLAS
assurances · placements · banque

84, Route Nationale 6
71000 MÂCON
Tél 03 85 38 36 55
Fax 03 85 38 62 67

130, Grande Rue
01570 FEILLENS
Tél 03 85 36 15 60
Fax 03 85 36 16 72

agence.patricknicolasfeillens@axa.fr

vivre confiant

MAÇONNERIE *Générale*

JAMBON *Philippe*

Rénovation ▪ Neuf
Façade ▪ Carrelage

Vieux Château - 69840 **CENVES**
Tél./Fax. **04 74 04 65 84**
Port. **06 80 02 79 09**

DARGAUD HABITAT

Vraiment plus que des stores

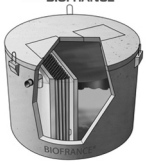
- Volets roulants et battants Alu
- Fenêtres PVC et Alu
- Automatismes
- Parasols
- Pergolas
- Portes d'entrée
- Stores extérieurs et intérieurs

67, route de Lyon - RN6 - 71000 MACON (Sud
(à côté de la concession PEUGEOT) - TÈL. 03 85 29 15 7

AECI
BALME FORAGES

Station d'épuration, postes de relevage, récupération eau de pluie, pompes, forage de puits et fonçage horizontal

EPUR BIOFRANCE



ZA La Fontaine - 01290 CROTTET
Tél : 03 85 31 17 26
Fax : 03 85 31 17 30
renaud@aeci01.fr - www.aeci01.fr

ATELIER D'ARCHITECTURE
DE SCENOGRAPHIE

spectacles . évènements
expositions . architectures

François Destors
port 06 82 29 51 54
destorsfrancois@orange.fr
francoisdestors.com

Le Bourg . 69840 Cenves . 04 74 69 63 98

HBTP
HAUT BEAUJOLAIS TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS - ASSAINISSEMENTS
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
VOIRIES - RESEAUX DIVERS

Z.A. 69790 SAINT IGNY DE VERS

Tél : 04 74 04 56 26
Fax : 04 74 04 57 80
Port : 06 74 40 19 61

AL'EAUSOLAIR SARL

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Aérothermie - Géothermie
Ramonage

06 81 01 51 02 - 69840 CENVES
mail : alain.tobien@orange.fr

SARL
MANSIAT

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE VENTILATION
ÉNERGIES NOUVELLES

71960 PIERRECLOS
Tél : 03 85 35 72 91 Fax : 03 85 35 73 43
mansiat.daniel@orange.fr

TECHNI-FROID

60 Rte de Lyon
71000 MACON

Tél. 03 85 34 81 55
Télécopie 03 85 34 11 46
technifroid71@orange.fr

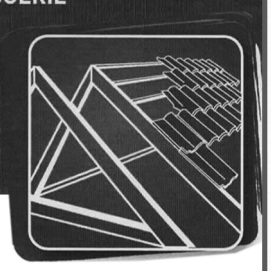
Froid commercial -Climatisation
Cuisines professionnelles

SARL MOLLICHELLI

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

2 Lot Plein Soleil - 71520 TRAMAYES
Tel. 03 85 50 57 08 - Port. 06 72 04 33 94
francois.mollichelli@orange.fr

SARL au capital de 10 000 euros
SIRET 523 229 839 000 15 MACON



SEB

Société Electrique Beaujolaise

Chemin des Mûriers - 69430 LANTIGNIE - Tél. 04 74 04 86 55
Fax 04 74 69 28 63 - Mail : sebelectricite@wanadoo.fr

RECYCLAGE

TRAVAUX PUBLICS

CORTAMBERT T.P.

200, rue des Frères Lumière - 71000 MÂCON
Tél. 03 85 20 98 20 - Fax 03 85 20 98 29
E-mail : contact@cortambert-tp.com

SUPER U
Les Deux Roches

Naissances 2014



Léonard Luc Sapet
né le 5 juin 2014



Léa Lacroix
née le 22 janvier 2014

Mariages 2014



Brigitte Balleuriod
& Philippe Sangouard
le 20 juin 2014



Sandra Edith Billard-Geourjon
& Florian Collonge
le 10 mai 2014